

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

73e ANNEE.—No. 29

SAINT-HYACINTHE, P.Q.

VENDREDI 18 SEPTEMBRE 1925

LES AFFAIRES EMBROUILLEES...

CE QUI SE DEGAGE DE LA SITUATION POLITIQUE ACTUELLE. — CHEZ LES LIBERAUX ET CHEZ LES CONSERVATEURS.—L'ANALYSE DES FAITS. — PAUVRE ELECTEUR !

A la veille d'élections générales, la situation politique canadienne est pour le moins embrouillée. Les partis, quoi qu'on en dise, sont mal définis. Le peuple, invité à user de son droit de vote, est dans un embarras qu'il analyse mal.

Depuis le temps où la politique se résumait chez nous aux rencontres périodiques de deux groupes opposés, nettement définis et caractérisés, le monde a marché. Les idées se font jour à travers les revendications intéressées des meneurs parlementaires. Le malaise économique aidant, l'électeur inquiet cherche d'où vient le vent le plus favorable, désireux de ne pas déposer son bulletin en pure perte.

Quand les partis ne paraissent pas savoir au juste ce qu'ils désirent, il est difficile que le public le devine. L'incertitude des uns engendre celle des autres. Non seulement les idées libérales se rencontrent, sur certains points, avec les idées conservatrices, mais toutes se confondent assez souvent. Il n'est pas très ardu de montrer que tels principes, dits conservateurs en 1875 ou 1890, sont partie du programme libéral actuel, et que d'anciennes vues libérales sont adoptées aujourd'hui par les conservateurs.

Cet état de choses explique partiellement l'indifférence de la masse, à la veille d'un événement qui peut être grave de conséquence, susceptible, selon la nature des idées victorieuses et le tempérament des chefs choisis, de révolutionner considérablement la vie de la nation, le *modus vivendi* existant.

Nos partis politiques sont indécis dans leurs aspirations. Bien plus, ils n'offrent pas de lignes précises dans leur conformation, souffrent même de divisions intestines qui portent atteinte à leur unité.

Le groupe libéral, pour sa part, offre un choix varié d'opinions. M. McKenzie-King essaye d'incarner le parti libéral intégral, tout en consentant les jeux de bascule nécessaires pour s'assurer l'adhésion des petites minorités parlementaires, sans lesquelles sa majorité peut n'être qu'un mythe. Le parti libéral comprend encore la faction protectionniste, et cette autre, protectionniste modérée, qui s'accommoderait de n'importe quel tarif pourvu qu'il lui assurerait le pouvoir.

Les conditions ne sont guère plus rassurantes dans l'opposition conservatrice. Chacun sait, par exemple, que les conservateurs de la province de Québec n'endossent qu'en reculant l'ensemble du programme fédéral, et qu'il répugne à nombre de conservateurs québécois, partisans de M. Sauvé, de marcher dans les pas de M. Meighen.

Pour mêler encore les cartes, un troisième groupe conservateur menace de montrer la tête, qui serait plutôt un clan franchement protectionniste, et auquel se rattacherait les industriels libéraux, protectionnistes eux aussi, qui ne peuvent digérer les tergiversations passées de M. King et l'élasticité de ses principes tarifaires. C'est ce groupe qu'on appelle couramment le tiers-parti québécois, dont seraient M. Mitchell, peut-être encore M. Marler, M. Gouin et les intérêts financiers qu'il représente. A ce nouveau parti, unioniste en somme,—pas dans le sens des gouvernements de guerre et d'après-guerre,—se rattacherait la haute finance montréalaise, les énormes intérêts de la Banque de Montréal, ceux du Pacifique Canadien.

On sait encore qu'un tel mouvement, une fois réalisé, provoquerait de forts remous dans l'organisation conservatrice du Québec, et que nombre de candidats actuels, dits de M. Meighen, n'attendent qu'un signe pour faire faux bond à leur chef.

Tels sont, nous semble-t-il, les traits les plus saillants de la politique actuelle, cette politique sur laquelle l'électeur devra se prononcer le 29 octobre.

En vérité, on se demande ce que l'homme qui pense par lui-même, qui n'est pas lié d'avance à tel parti parce que c'était le parti de son père et de son grand-père, va dégager d'un tel chaos? Comment se tirera-t-il de ce labyrinthe?

Pauvre électeur!

Harry Bernard.

LA TERRE VIVANTE

par Harry Bernard

M. Harry Bernard, rédacteur du *Courrier de Saint-Hyacinthe*, publiera prochainement, d'ici une quinzaine environ, un nouveau roman de mœurs canadiennes. L'ouvrage, qui s'intitulera *La terre vivante* étudie une thèse canadienne très simple, dans un milieu qui reste le nôtre. Fidèle à sa méthode réaliste,—dans le sens vrai du mot,—et à ses idées franchement régionalistes, l'auteur a situé son livre à Saint-Ephrem d'Upton, un pays qu'il connaît bien pour y avoir demeuré, et pour y avoir fait, au cours de nombreuses années, de longs séjours.

On sait le tapage qui s'est fait autour du premier roman de l'auteur, *L'homme tombé*, les appréciations diverses qui accueillirent cette oeuvre. On sait peut-être moins que l'ouvrage, tiré à 3,000 exemplaires, vit son édition presque épuisée en un an. Le succès de *L'homme tombé* assu-

re celui de *La terre vivante*. Ce dernier ouvrage, actuellement sous presse, sera en vente au *Courrier de Saint-Hyacinthe*.

Voici ce qu'en dit, en annonçant sa publication, l'*Action française* de Montréal:

"*La terre vivante*, par Harry Bernard, sera mis en vente, espérons-nous, dans les premiers jours d'octobre. *L'homme tombé*, premier essai du jeune auteur, a suscité des jugements bien divers. Mais tous les critiques ont reconnu du talent à M. Bernard, et son essai devait obtenir l'un des premiers prix David. Le romancier, qui est un laborieux, ne s'est laissé ni griser par le succès ni décourager par les critiques. Il s'est remis au travail. Et l'on sera heureux de saluer, dans sa nouvelle oeuvre, la montée de son talent. Esprit d'observation plus affiné, langue épurée, composition et trame plus serrées et plus régulières, voilà pour satisfaire les plus exigeants. *La terre vivante* n'est pas, chez nous, le premier roman du retour à la terre. Mais nous croyons que jamais histoire plus simple ne fut racontée avec autant d'émotion".

LES POTINS POLITIQUES

La politique est le sujet qui tient l'affiche. Jusqu'au 29 octobre prochain, et longtemps après le scrutin, elle fera le fonds des conversations. Nous croyons donc intéresser nos lecteurs en reproduisant ci-après, sans commentaires, quelques potins politiques sur Saint-Hyacinthe et la région, parus dans les journaux extérieurs. Nous donnons le tout, naturellement, pour ce qu'il vaut.

La convention ?

La prochaine campagne électorale promet d'être très active dans les comtés unis de Saint-Hyacinthe et de Rouville. Non seulement les conservateurs feront la lutte, mais on dit qu'une scission se produira dans le groupe libéral, les libéraux de Rouville désirant porter l'un des leurs à la députation. Lors de la dernière convention libérale de 1921, les libéraux de Rouville manifestèrent leur mécontentement du fait que le candidat du gouvernement paraissait devoir être indéfiniment choisi dans le comté de Saint-Hyacinthe. Ils partirent en claquant quelque peu les portes et exprimèrent leur détermination de se reprendre au prochain appel au peuple. Depuis qu'il est question d'élections, on leur prête l'intention d'appuyer la candidature de M. Régner Brodeur, de Saint-Hiltaire, fils de feu L.-P. Brodeur, ancien lieutenant-gouverneur de la province. Les libéraux ont commencé leur campagne par quelques assemblées ici et là dans les paroisses de la région. Ils annoncent un grand ralliement à Marieville, pour dimanche le 13 septembre, à deux heures de l'après-midi. Les orateurs seront M. J.P.A. Cardin, le ministre de la Marine; M. René Morin, député actuel de Saint-Hyacinthe-Rouville aux Communes, et le Dr C.A. Bernard, député de Rouville à la législature provinciale. Lors de la convention de 1921, M. Rodolphe Lemieux, qui était venu spécialement à Saint-Hyacinthe pour la circonstance, avait déclaré que la prochaine devrait raisonnablement se tenir à Marieville.

(L'Action catholique 9-9-25)

Et M. Delage ?

Il semble définitivement admis que M. René Morin, notaire de cette ville, sera le candidat libéral dans Saint-Hyacinthe-Rouville, aux prochaines élections fédérales. Cependant, certains bruits d'opposition, dans les rangs mêmes des libéraux, continuent de courir. Maintenant que l'Association libérale de Rouville a donné son assentiment au notaire Morin, il n'est pas vraisemblable que les électeurs de ce dernier comté réclament une convention et exigent que le prochain député soit un enfant de Rouville, comme il avait été si fortement question à la convention de 1921. D'autre part, une autre rumeur circule en certains milieux: celle d'une candidature possible, sinon très probable, de Me Victor Delage, avocat de Montréal. Ce serait surtout les citoyens de Sainte-Madeleine et de la région qui mettraient de l'avant le nom de M. Delage. Celui-ci est originaire de Sainte-Madeleine et ses coparoyens seraient particulièrement mécontents de M. Morin, à cause de son attitude en Chambre lors du vote sur le bill Shaw, tendant à faciliter l'obtention du divorce. On sait que le député de Saint-Hyacinthe-Rouville fut un des quelques vingt députés canadiens-français qui, à l'occasion de l'amendement Vien au bill Shaw, s'abstinrent de voter. Il fut déjà question de M. Delage comme candidat à Saint-Hyacinthe, en 1923, lors des élections provinciales.

(Le Devoir, 11-9-25)

M. Bouchard à la C. des L.

On répète que M. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe et député du comté à la législature provinciale, se retirerait assez prochainement de la vie politique active. Le gouvernement, dit-on, lui réserverait un bon siège de commissaire à la Commission des liqueurs. Naturellement, les gens voient là une résultante de l'attitude du député de Saint-Hyacinthe, à l'enquête de la Commission, durant la dernière session provinciale. Il est à remarquer, en tout cas, que M. Bouchard n'est pas mentionné comme orateur, au grand ralliement libéral qui se tiendra à Saint-Césaire dimanche le 13.

(Le Devoir, 11-9-25)

Dans Bagot

Le député sortant de Bagot aux Communes, M. Joseph-Edmond Marcile, est assez gravement malade depuis quelque temps, et il est possible qu'il ne soit pas candidat aux prochaines élections fédérales. C'est du moins ce qui se dit dans les cercles politiques. Quelques-uns mentionnent, comme son successeur possible, le notaire G.-D. Morin, de Saint-Pie. A tout prendre, l'activité politique n'est pas grande dans Bagot. Il n'y est pas encore question de convention et l'Association libérale du comté ne donne guère signe de vie. D'autre part, les conservateurs sont aussi dans un *statu quo* des plus paisibles. Ils n'ont pas de candidat et l'on se perd en conjectures sur le pourquoi de leur hésitation. Parmi les noms mentionnés sont ceux de M. E. Lafontaine, de Saint-Hugues, et Victor Sylvestre, négociant en gros de Saint-Hyacinthe. M. Lafontaine est le fils du notaire H. Lafontaine, autrefois de Saint-Hugues. Quant à M. Sylvestre, c'est un ancien candidat défait par M. Marcile, qui tenterait fortune de nouveau.

Un autre bruit, moins vraisemblable toutefois, se rattache aux prétendues aspirations fédérales de M. J.-E. Phaneuf, député actuel de Bagot à la Législature provinciale. Vu la maladie actuelle de M. Marcile, certains prétendent que M. Phaneuf quitterait l'arène provinciale pour recueillir à Ottawa la succession de son ami Marcile. Pour ne pas paraître abandonner ses fidèles électeurs des années passées, il leur proposerait son fils, Me J.-E. Phaneuf, avocat de Montréal, comme son successeur à Québec.

(L'Action catholique, 15-9-25)

M. Bouchard nie

M. T.-D. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe, député du comté à la Législature provinciale, nie catégoriquement toutes les rumeurs qui circulent au sujet de sa nomination probable à la Commission des Liqueurs, et qui ont, depuis quelques jours, trouvé leur entrée dans les journaux. Rencontré par votre représentant, il lui a déclaré qu'il n'avait nullement l'intention de quitter la vie publique, ni de renoncer à la politique provinciale. Il est trop jeune, dit-il, pour songer à se caser dans le fonctionnarisme. Contrairement à ce qu'on a d'abord annoncé, M. Bouchard était parmi les orateurs qui adressèrent la parole au grand ralliement libéral de Marieville, dimanche. Il a même profité de la circonstance pour démentir les divers bruits répandus par les journaux. Pour longtemps encore, conclut M. Bouchard, on ne verra ni à la Commission des Liqueurs, ni ailleurs. Il est dans la vie publique et il y reste.

(Le Devoir, 15-9-25)

Ouvrez votre coeur bien large à la pitié. Versez-en la liqueur d'amour sur tous ces pauvres pieds qui s'ensanglantent aux pierres, aux épines d'un chemin plus dur que le vôtre.

Père Rouleau, O.P.

LA TEMPERANCE

De la dernière lettre pastorale de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, sur la tempérance, nous détachons les intéressants passages qui suivent:

L'enseignement antialcoolique ne suffit cependant pas pour détruire tout-à-fait parmi nous le mal de l'ivrognerie. Il faut aussi, dans cette oeuvre d'assainissement moral, assurer les concours des volontés aidées d'une grâce spéciale de Dieu. Chacun doit se persuader qu'il a le devoir d'être sobre et de chercher pour cela les secours de la grâce dans la pratique de la mortification, dans cette forte conviction que la loi du sacrifice est la loi de la vie chrétienne.

Or, un des grands moyens de développer l'esprit de sacrifice et de triomphe ainsi de l'alcoolisme, c'est la Société de la Croix Noire. Cette oeuvre a pour elle les recommandations de tous nos évêques et l'expérience de 83 ans de lutte contre l'ivrognerie. La Croix Noire est une ligue comme celle du Sacré-Coeur ou les Tiers Ordres dominicain et franciscain. Elle se compose de gens décidés à lutter par toutes les armes légitimes contre le fléau qui menace à la fois les individus et la race, la société civile et la société religieuse.

Elle ne se contente pas d'observer le précepte de la sobriété; elle s'élève jusqu'au conseil de l'abstinence complète.

La Croix Noire ne professe pas que l'usage modéré des boissons fermentées, vin, bière, et même liqueurs fortes, soit illégitime ou pernicieux en soi. Elle ne s'impose pas par vœu ou serment ou sous peine de péché; mais, elle propose à la liberté, à la générosité de ses membres l'abstinence de toute boisson distillée ou fermentée, hormis le cas de nécessité absolue ou relative. Elle prétend que dans notre société imprégnée de préjugés alcooliques et de sensualisme, le renoncement à ces boissons peut être souvent plus facile que la modération dans leur usage.

La Croix Noire revendique pour ses membres le privilège exclusif de la croix noire, la vieille croix de bois vénérée par nos pères qui lui faisaient dans leurs maisons une place d'honneur. Les membres de la Croix Noire doivent s'inspirer de l'esprit de sacrifice et de pénitence, qui est celui de l'Évangile, en renonçant par amour de Dieu et du prochain à un plaisir permis, mais toujours inutile, souvent très nuisible. Le Fils de Dieu est mort sur la croix pour restituer aux pécheurs les admirables privilèges qu'ils avaient perdus, et voici que l'intempérant se dépouille de ses dons surnaturels et naturels pour les jeter dans la boue. Comment mieux réparer cette profanation qu'en renonçant volontairement à toute boisson alcoolique et en offrant ce sacrifice pour expier les excès de l'ivrognerie!

La Croix Noire ne fait-elle pas encore envers le prochain l'acte de charité que saint Paul conseillait aux premiers chrétiens: "Il est bien de ne pas manger de viande, de ne pas boire de vin, ni de rien faire qui soit pour ton frère une occasion de chute, de scandale ou de faiblesse."

Si la pratique de l'abstinence volontaire de l'alcool et du vin n'a fait l'objet d'aucune encyclique, parce que, peut-on croire, le fléau qu'elle combat est moderne, nous avons du moins, sur ce sujet, un ensemble de brefs et de lettres émanant des divers Pontifes depuis Grégoire XVI jusqu'à S.S. Pie XI. Ces lettres et brefs, adressés à différents pays ou à des organisations internationales, ont une portée générale et rendent incontestable l'existence, sous forme de vœux, de directions pontificales appropriées aux besoins de l'ère moderne.

A tous ces arguments d'autorités, nous pouvons ajouter des

raisons de la plus haute valeur. L'abstinence est, sans contredit, le moyen le plus efficace du relèvement des buveurs ivrognes et alcooliques. "L'exercice du ministère," disait Mgr Signay, le 12 février 1810, "a démontré plus d'une fois cette vérité; c'est que l'abstinence de tout usage quelconque des liqueurs fortes est pour le très grand nombre, nous oserions même dire pour la totalité de ceux qui en ont abusé le seul et unique moyen de se défaire d'une habitude aussi pernicieuse pour leur âme que meurtrière pour leur corps".

Il est plus facile, en effet, de renoncer aux boissons alcooliques dont on a abusé que d'en user modérément. Pour y renoncer, il faut sans doute accomplir un acte de courage. Mais bientôt, en vertu de cet acte, la bonne habitude se substitue à la mauvaise.

Elle est particulièrement désirable pour la jeunesse si avide de plaisir, si prompt à s'enflammer de passions impétueuses et qui n'a pu encore faire ses preuves de sobriété. Les faits sont là pour le prouver: une foule d'hommes sont devenus intempérants parce que dans leur adolescence, leur jeunesse, ils ont pris goût à l'alcool, au vin. Peu à peu, sans le vouloir, sans trop même s'en apercevoir, ils sont passés de l'usage à l'habitude, puis à la passion, et désormais le vice les domine. C'est donc toute la jeunesse des deux sexes qui doit être invitée à l'abstinence totale. Qui osera dire en effet d'un enfant ou d'un jeune homme: "Celui-ci restera sobre, il n'a rien à craindre".

Le Cardinal Douherty, dans un discours aux jeunes gens du collège de Saint-Joseph de Philadelphie, avait raison de dire:

"Mon avis est que les élèves de nos collèges qui s'élançant dans la vie fidèles à une promesse d'abstinence totale, ont plus de chance de réussir que celui qui n'a pas fait cette promesse".

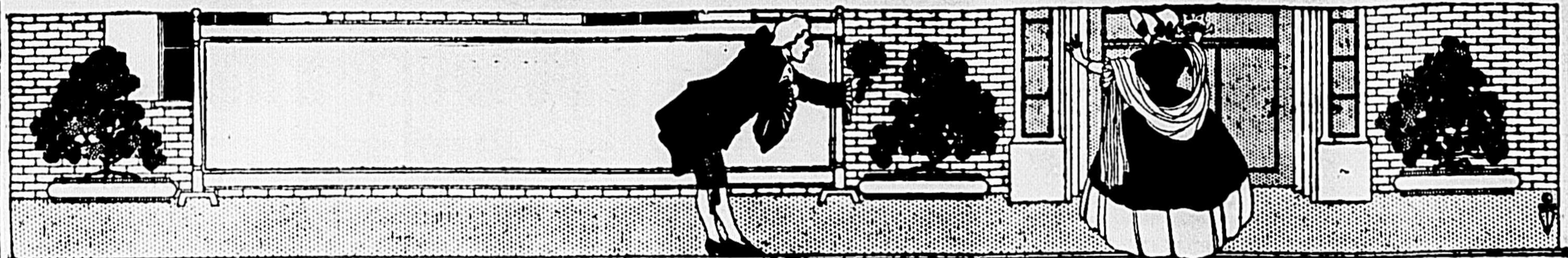
Par l'abstinence, on donne l'exemple, on fait acte de charité sociale.

Dans cette bataille antialcoolique, il faut du courage, de la générosité. Quels sont ceux qui peuvent remporter le plus de succès? Ceux, nous semble-t-il, qui se montrent plus forts que la coutume régnante, qui ne se préoccupent pas uniquement de sauver leur âme, mais qui sont capables aussi d'un sacrifice pour le salut de leur prochain en s'abstenant même de ce qui est permis et en pratiquant l'abstinence.

Nous nous adressons ici aux jeunes gens qui, sachant s'imposer une règle fortement chrétienne et la suivre, peuvent ainsi acquérir une dose d'énergie morale capable d'en faire de vrais conducteurs d'hommes, de véritables apôtres. Nous nous adressons à tous ceux qui, aimant profondément leur patrie, veulent faire de notre peuple une race forte et belle. Nous nous adressons aux parents qui désirent assurer à leurs enfants des réserves de santé, de pureté, de pleine possession d'eux-mêmes, d'aptitudes de succès pour l'avenir, et de capacité pour les joissances supérieures de l'esprit et du coeur.

Ajoutons que l'abstinence totale comporte un acte très méritoire de mortification. Et alors c'est tout l'horizon surnaturel qui se découvre devant vous. Vous savez tout ce que peut une pénitence volontaire offerte à Dieu: elle répare les propres fautes de celui qui l'offre, elle expie les fautes d'autrui. Faible contribution humaine, unie aux expiations infiniment fécondes et redemptrices du sang divin répandu sur le Calvaire, elle opère des merveilles dans l'ordre surnaturel. On peut donc, et cela est extrêmement louable, se faire abstenir par motif surnaturel, pour expier ses propres péchés, pour réparer les innombrables péchés des buveurs, et pour mériter aux natures faibles certaines grâces dont elles ont besoin.

Suite à la dernière page



POUR LES DAMES

FEUILLES ET REVES

Qu'ont fait les arbres autrefois;
 Les feuilles mortes sont les rêves
 Il en est des longues, des brèves,
 Mais toutes ont la même voix.

Toutes les feuilles d'autrefois
 Étaient vertes, claires, dorées,
 Mais aujourd'hui parmi les bois
 Les feuilles sont décolorées.

Et, vertes, claires ou dorées,
 Les feuilles qui chantent d'espoir
 Taisent leurs chansons adorées
 Pour pleurer dans le vent du soir.

Car les feuilles n'ont plus d'espoir,
 L'été menteur s'est moqué d'elles;
 Elles gisent sur le sol noir;
 Les feuilles mortes n'ont plus d'ailes.

L'été menteur s'est moqué d'elles
 En leur promettant de longs jours;
 Toutes les feuilles étient belles,
 Toutes sont mortes sans amours.

L'automne a tué leurs beaux jours;
 Elles ont pris toutes les teintes
 Avant de mourir pour toujours,
 Et leurs couleurs se sont éteintes.

Elles ont pris toutes les teintes,
 Violet, jaune, rouge ou brun...
 Mais leurs voix sont des glas qui tintent
 Au fond des bois pour des défunts.

Violet, jaune, rouge ou brun,
 Tous les plus beaux rêves s'achèvent
 Et tombent dans l'oubli commun,
 Les feuilles mortes sont nos rêves...

Alphonse DESILETS

SEPTEMBRE

Septembre.... C'est l'affreux
 cauchemar de l'écolier pares-
 seux, rêve heureux de l'enfant
 studieux. Le temps est venu du
 retour des bambins à l'école.
 Déjà, la mère active prépare
 malle et trousseau de la pension-
 naire et du collégien. Quelle
 besogne apporte l'entrée des clas-
 ses! Les marchands ont fait éta-
 lage de tout leur attirail scolar-
 aire et attendent patiemment la
 venue des clients. Collèges et
 convents reçoivent depuis long-
 temps des élèves. Bientôt les
 écoles à leur tour ouvriront leurs
 portes. Ils ne sont plus les
 beaux jours des vacances. Finis
 les vagabondages dans la cam-
 pagne en fleurs, finis les courses
 folles et les jeux sans fin. Au
 labeur, chers enfants!

Et vous, mères intelligentes et
 sages, aidez à vos petits à se
 remettre à la besogne. A l'internat,
 la chose est relativement faci-
 le : quelques bons conseils,
 l'ambiance du lieu la faciliteront
 aux bonnes volontés. Mais ceux
 qui restent près de vous... La
 compagnie d'enfants dissipés,
 l'attrait du jeu en plein air et
 je ne sais quoi encore, tout cela
 les sollicitera. Soyez fermes
 sans trop de sévérité, exigez
 d'eux un travail régulier et suf-
 fisant à leur permettre de mener
 à bonne fin leur année d'étude.
 Ce que leur nature légère leur
 fait trouver si dur que votre a-

mour le leur impose. Surtout
 mêlez à vos douces remontrances
 les enseignements de notre belle
 religion. Quand ils auront com-
 pris comment le Christ Jésus les
 a rachetés de la mort éternelle
 la tâche sera pour eux plus lé-
 gère. Ne craignez pas de mettre
 cette note grave dans vos ensei-
 gnements et si, à l'heure actuelle
 vous leur paraissez austère, plus
 tard, quand les années auront
 assagi ses têtes chéries; alors, ils
 vous remercieront d'avoir su les
 former à la lutte.

Vous le savez fort bien: la vie
 est rude, ses leçons, pleines d'a-
 mertumes. Par votre fermeté
 actuelle, vous les aurez habitués
 à subir le joug. Si dès leur en-
 fance, ils ont appris le culte du
 devoir et la nécessité de l'effort,
 vous leur aurez acquis un grand
 trésor. Mieux encore façonnez
 en leur fraîche petite âme, une
 grande âme de chrétien. Et
 vous leur préparerez un peu de
 ce bonheur humain si fragile que
 vous désirez tant pour eux.

Myriam France.

A une femme

Hier, je vous ai vue passer...
 Vous étiez sous les armes, oh!
 combien!...

Petits souliers découverts, bas
 de soie, jupes courtes, corsage
 largement échancré, chapeau de
 chez Ninette, vous marchiez du
 bout des pieds à la dernière mo-
 de... et, sur le point de traverser
 l'avenue, vous aviez l'air, avec
 votre tulle et votre liberty, d'une
 petite goëlette infiniment pré-
 cieuse, dans les voiles de laquelle
 se jouait le soleil, très attentive
 à ne pas se briser sur les écueils
 et les taxis perfides.

Vous aviez l'air!...
 Car, en réalité, vous ne pensiez
 qu'à une chose, à l'effet produit,
 au sillage de beauté qui, derrière
 vous devrait faire tourner et re-
 tourner les passants... ivresse,
 griserie qui montait comme une
 flambée de champagne à votre
 tête, à votre toute petite tête.

Moi aussi, je vous ai regardée.
 Je me suis dit: Pourquoi cette
 beauté, ou du moins, ce désir
 de plaire qui est né au fond du
 coeur de tant de femmes?

Pourquoi?... Mais pour susci-
 ter l'affection providentielle, ce-
 le qui oriente deux êtres complé-
 mentaires l'un de l'autre vers le
 mariage... qui les pousse à fonder
 un foyer, et à se perpétuer en
 de petits êtres qui seront la
 prolongation de leur personnalité
 et la nécessaire sauvegarde de
 leur race.

Dieu veut la vie; il la veut
 presque farouchement. Le pau-
 vre petit brin d'herbe pousse
 quand même, comme un défi à
 la mort, et se reproduit sur le
 ballast arrosé, jour et nuit, par
 le foyer incandescent des rou-
 geoyantes locomotives.

Dieu veut surtout la vie hu-
 maine; il nous y convie par
 l'invitation gracieuse de la jeu-
 nesse et de la beauté.

Et, à la force de l'invitation,
 on peut loyalement mesurer l'é-
 nergie du vouloir divin.

Or, vous, femme à qui s'adres-
 sent ces lignes, vous avez fait
 dévier dans un sens absolument
 contraire cette volonté de Dieu.
 Votre beauté, réelle ou facti-
 ce, vous avez décidé qu'elle ne
 s'épanouirait pas en la famille
 bénie.

Vous avez décidé d'en stabili-
 ser la grâce printannière, com-
 me si on avait le droit d'arrêter
 le cours des choses... comme si
 l'été et l'automne n'avaient pas
 leur spéciale splendeur venant,
 elle aussi, à son heure providen-
 tielle.

Vous avez surtout décidé d'en
 ramener, d'en concentrer le suc-

cès sur votre "moi", votre pau-
 vre petit "moi".

Et c'est pourquoi, en vous ma-
 riant, vous avez volé un homme
 à la patrie et à l'Eglise.

Uni à une chrétienne cet hom-
 me eût été un superbe chef de
 famille.

Pour vous, il n'est qu'un ca-
 valier servant... l'esclave, le tou-
 tou de la fragile idole que vous
 êtes vous-même pour vous-
 même.

Avec une inconscience qui
 terrifie, vous vous êtes dressée
 devant la Vie, et vous lui avez
 dit: "On ne passe pas!"

Et cela, non par une défail-
 lance d'un jour, mais par une
 volonté tenace, infrangible de
 tous les jours.

Encore aujourd'hui, Dieu
 vous offre des âmes pour en faire
 des hommes, des citoyens... qui
 sait!... peut-être des génies, des
 héros et des saints... et vous re-
 fusez de donner des corps à ces
 âmes qui implorent dans l'Invi-
 sible.

Vous décrivez "le berceau au
 grenier".

Vous faites le vide... comme si
 vous ignoriez que la nature à
 horreur de ce vide, et que l'é-
 pouvantable guerre, dont nous
 sortons à peine, a eu, comme
 cause principale, le vide des ber-
 ceaux français.

Alors, votre beauté, réelle ou
 factice, je l'ai maudite!

J'ai compris la réprobation de
 la beauté par Dieu, auteur pour-
 tant de toute véritable beauté:
 Fallax gratia et vana pulchritudo
 La beauté est vaine et la grâce
 est un mensonge.

Dieu et votre pays vous fixent
 avec des yeux de juge:

Qu'avez-vous fait pour nous...?
 Où sont les fruits de votre
 union?

Vous qui avez reçu la vie et
 peut-être la plénitude de la vie,
 quelle vie avez-vous donnée?

Va, figuier stérile, fais-toi ad-
 mirer des badauds, de ceux qui
 ne regardent que l'extérieur des
 choses. Un jour, un divin voya-
 geur viendra, altéré... Il écartera
 les feuilles qui ne signifient rien
 il cherchera les fruits savoureux,
 ceux pour lesquels tu as été créé.

Et il n'en trouvera pas.

L'arbre n'a vécu que pour une
 vaine et décevante parade.

Alors, devant sa colère, comme
 ils pèseront peu vos succès d'un
 jour, votre poudre de riz et votre
 chapeau Ninette...

Fleur qui, par égoïsme et vani-
 té, a voulu rester fleur...

Printemps sans lendemain.

Figuier stérile!

Vigne du père de famille vers

laquelle avec ardeur les enfants
 tendaient les bras.

Vigne qui n'a rien à offrir au
 jour des vendanges... rien que le
 bruit moqueur du vent au mi-
 lieu des feuilles, lesquelles n'a-
 britent aucune grappe et ne re-
 couvrent que le néant.

Pierre l'Ermite

Après les consolations infinies
 qu'un catholique trouve au pied
 des autels, après les joies de la
 famille, je ne connais pas de bon-
 heur plus grand que de parler à
 des jeunes gens qui ont de l'in-
 telligence et du coeur.—Ozanam.

Nul n'est faible quand il use
 bien de la grâce que notre Sei-
 gneur lui donne.

Saint-François Xavier.

Borden's
 ST. CHARLES
 EVAPORATED MILK
 Avec toute sa crème!
 Toujours sous la main
 Gratia-Livre de Recettes
 Ecrivez à The Borden
 Co. Limited, Montréal.

EN SE
 SERVANT DES
 PAPIERS
 A MOUCHES
 WILSON
 LIRE ET SUIVRE LES
 INSTRUCTIONS
 ATTENTIVEMENT
 De beaucoup plus efficaces que les pa-
 piers à mouches collants. Propres à em-
 ployer. En vente chez les pharmaciens
 et épiciers de partout.

EVIERS EMAILLES SMP
 Un Véritable Evier
 pour \$12.00
 A venir jusqu'ici, les éviers de cuisine
 étaient plutôt dépendants. Mais main-
 tenant, vous pouvez à très bon marché,
 faire installer le modèle le plus récent
 d'Evier Emaille SMP. C'est un évier
 très solide fait de Per Aramis inoxydable
 et recouvert de trois couches de plus que
 l'émail blanc, tout comme les cuvettes de
 bain. Complet avec fond de 1 1/2" d'épais-
 seur, accessoires et directions complètes pour
 l'installation. Modèle régulier, 20" x 30"
 x 6" de profondeur.
 Prix, complet, \$12.00
 Achetez aussi un ou deux de nos Plaque
 Égouttoirs Emailés SMP. Elles sont
 faites pour s'adapter aux Eviers SMP
 ainsi qu'à tous les éviers de granit
 réguliers. Dimensions, 20" x 24". De-
 fabrication aussi solide que les Eviers
 SMP. Elles sont solides et résistent
 beaucoup de travail. Vendues complètes
 avec accessoires pour l'installation.
 Prix, complet, \$6.00
 En vente chez les plombiers et quin-
 ciers dans le pays tout entier.
 SHEET METAL PRODUCTS CO. (INC.)
 MONTRÉAL TORONTO WINNIPEG
 EDMONTON VANCOUVER CALGARY FREDRICK

Lessive de Gillett

Un Produit Canadien

QUAND vous achetez la Lessive Gillett Pure à Flocons, vous
 recevez la meilleure valeur pour votre argent. Vous avez
 aussi la satisfaction que votre achat maintient beaucoup de
 monde au travail dans la province de Québec. Employez la
 Lessive Gillett pour tout nettoyer et désinfecter; pour arroser
 les arbres fruitiers, enlever la vieille peinture, faire votre savon
 de blanchissage, etc., etc.

LA CIE. E.W. GILLETT L'EE.
 ANGLE CRAIG ET ST. ANTOINE, MONTREAL
 MONTREAL - TORONTO - QUEBEC



THE VICTORIA
 Exquis. Odeurant
 Un des Plus
 Produits VICTORIA
 LAPORTE-MARTIN LEBLANC
 MONTREAL et OTTAWA
 PAINKILLER
 Crampes - Entorses - Frissons

LA PAGE AGRICOLE

Erreurs populaires relativement aux forêts

Le bois est le refuge des gens dépourvus d'intelligence

"Je vais envoyer Jean au collège; je n'entends pas qu'il aille travailler dans les chantiers".
"Pierre a été renvoyé de l'académie; il sera obligé d'aller dans les chantiers".

"Boucher est l'homme qu'il nous faut; c'est un gaillard plein de courage et qui n'a pas de ces folles idées".

N'avons-nous pas tous entendu de tels propos? Ne les avons-nous pas dits nous-mêmes? Oui, vous, Monsieur, vous voulez que votre fils porte le collet blanc, quoiqu'il vous en coûte!

Tout ceci dénote un très regrettable état de choses; cela suppose d'abord que bien que les forêts constituent les richesses nationales les plus importantes après l'agriculture, les gens en général se font une idée tout à fait fautive de ce qu'est la forêt. Pour eux, "aller aux chantiers" signifie s'engager dans un dur et abrutissant travail, manger du lard, flotter sur des billots et tirer du fusil. Les industries du bois de construction et du bois de pulpe doivent en effet paraître comme les choses monstrueuses et terrifiantes que James Oliver Curwood a voulu représenter dans le cinéma. En tout cas, les aptitudes les moins nécessaires, dans un tel enfer, seraient de penser, de juger avec justesse, de calculer à tête reposée et d'apprécier la valeur d'un sou. Ces gens ne savent pas que l'administration des forêts constitue une science appliquée, précisément comme le sont la chimie agricole et le génie civil, ou que la direction de grandes opérations forestières exigent au même degré les qualités personnelles et intellectuelles nécessaires au financier prospère, au soldat ou au chef de n'importe quelle entreprise importante. Or, supposant que les forêts sont simplement un amas de bois brut devant être abattu et ensuite abandonné, sans songer que la science peut en perpétuer l'existence et en augmenter la valeur, les propriétaires de ces mêmes forêts, à savoir: le public, font sourde oreille aux appels pour leur conservation et leur amélioration, avec le résultat que le gaspillage de ces ressources nationales se continue avec une rapidité alarmante.

En second lieu, cela signifie que les forêts ne reçoivent pas le bénéfice des meilleures intelligences, ni même, puisqu'il faut le dire, des intelligences de second et de troisième ordre, pourvu que ces personnes puissent trouver un emploi qu'elles considèrent comme plus digne et plus lucratif. C'est pourquoi beaucoup de gens capables se mettront à vendre des obligations et solliciter de l'assurance, occupation qui leur rapporte beaucoup d'argent, tandis que la forêt, qui est après la ferme, le facteur le plus important de la vie économique du pays, est laissée,

en bien des cas, entre les mains de ratés, d'étrangers, de gens malchanceux ou d'hommes trop stupides pour essayer à faire autre chose. Naturellement, ceci ne s'applique pas aux gouvernements et aux industriels éclairés, mais la tendance générale de se fier à la force musculaire est bien évidente.

Ceci est particulièrement malheureux, étant donné le nombre et la difficulté des problèmes se présentant à nous relativement aux forêts canadiennes.

L'espace ne permet pas que nous fassions une énumération détaillée de ces problèmes, mais nous pouvons dire que malgré que les principes de la science forestière soient bien connus et ont été appliqués jusqu'en Europe, aux Indes et même dans certaines parties des Etats-Unis, où on les a étudiés depuis au moins une vingtaine d'années, les forêts canadiennes sont encore presque entièrement soumises à une exploitation sans méthode, et des idées bien vagues prévalent — même parmi les soi-disant experts — quant à la manière dont l'on peut et doit les traiter. Les conditions, au Canada, étant différentes de celles des autres pays, les principes reconnus doivent être modifiés dans leur application, et la tâche de trouver ces changements nécessaires et d'appliquer ces principes de la meilleure façon possible, est une qui est susceptible d'engager les connaissances et les efforts de personnels d'expérimentation possédant les plus hautes aptitudes techniques, avec l'aide des observations d'une armée d'ouvriers entraînés et d'expérience. Or, lorsque la tâche est lourde et les ouvriers sont faibles, on ne peut s'attendre à de grands résultats. Les problèmes de première importance ne peuvent être résolus que par des intelligences de premier ordre, avec l'appui d'une dépense d'argent de première classe pour les matériaux et les facilités d'étude. Mais les intelligences supérieures coûtent de l'argent, et là où les considérations monétaires sont d'importance secondaire, elles recherchent la gloire qui échoit à l'avocat célèbre, au grand médecin ou au constructeur d'un pont merveilleux. Cependant, on ritait de la suggestion que le domaine forestier présente un champ d'action où de telles intelligences peuvent s'exercer avec avantage. Quant à la dépense d'argent de première classe, qu'elle soit consacrée à l'acquisition d'intelligence ou à les maintenir à l'oeuvre, elle ne se fera pas avant que ceux qui seront appelés à dépenser comprennent qu'il faut qu'ils obtiennent ces choses. Ceux qui dépendent, dans le présent cas, sont en fin de compte les habitants ordinaires, soit à titre d'électeurs ordinaires ou de simples actionnaires, et ceux-ci, quant à l'acquisition d'experts pour l'administration forestière, savent à peine ce qu'est une forêt et encore moins que les forêts ont besoin d'une administration de quel genre que ce soit.

Il est un vieux dicton qui veut que chaque nation ait le gouvernement qu'elle mérite. Dans le même sens, nous pouvons dire que l'administration forestière, au Canada, se mesure au montant d'argent dépensé à cette fin, et que nous ne pouvons nous attendre à faire cesser les pertes, le gaspillage et la dépréciation de nos ressources forestières avant qu'une récompense suffisante, soit en espèces ou en célébrité, soit offerte pour la solution de tous ces problèmes, afin d'y attirer l'attention d'hommes possédant les aptitudes requises.

Il faut du ciel à la morale comme de la lumière à un tableau.—Joubert.

Maladie d'estomac

"J'ai souffert d'une maladie d'estomac pendant plusieurs années", écrit M. Wm. Lanz de Amaranth, Man. "En 1917 j'ai commencé à prendre du Novoro du Dr Pierre et en quelques mois j'allais bien. Je suis en bonne santé depuis". Cette vieille préparation végétale est un remède excellent pour l'estomac. Ce n'est pas un médicament de droguiste. Pour renseignements écrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

La Compagnie de Ciment Nationale

Elle renouvelle son Conseil d'administration.—La fabrication commencera en novembre

A l'assemblée générale tenue récemment, les actionnaires de la Compagnie de Ciment Nationale ont élu au Conseil d'administration:

- L'honorable sénateur J.-M. Wilson.
- Donat Raymond.
- L'honorable M. Georges Simard.
- L.-H. Timmins.
- E.-C. Vidricaire.
- Richard K. Meade.

Joseph Versailles. M. Versailles a été ensuite élu président et M. Raymond vice-président.

La mise en marche de l'usine est définitivement assurée pour le commencement de novembre.

La situation mondiale du blé

Les rapports sur l'état de la récolte au Canada et aux Etats-Unis n'accusent que très peu de changement sur le mois dernier.

On estime aujourd'hui que la récolte de blé au Canada se chiffrera par 375,000,000 de boisseaux contre 262,000,000 de boisseaux l'année dernière, et que celle des Etats-Unis sera de 678,000,000 de boisseaux contre 873,000,000 de boisseaux l'année dernière.

Les pays suivants viennent de fournir des évaluations officielles de la production du blé: Egypte, 36,631,000 boisseaux contre 31,186,000 boisseaux en 1924; Lithuanie, 3,415,000 boisseaux contre 3,327,000; et la Bulgarie, évaluation révisée, 48,535,000 boisseaux contre 28,318,000 boisseaux.

Vingt-deux pays ont publié des évaluations de la production du blé; ce sont les suivants: Bulgarie, Espagne, Finlande, Grèce, Hongrie, Italie, Lithuanie, Luxembourg, Norvège, Hollande, Pologne, Roumanie, Canada, Etats-

Unis, Plus Grand Libanon, Inde, Japon, Corée, Algérie, Egypte, Maroc français et Tunisie. Ces vingt-deux pays ont produit l'année dernière environ 70 pour cent de la récolte de blé du monde, sans compter la Russie; leur production totale cette année est maintenant évaluée à 2,174,000,000 de boisseaux contre 2,106,000,000 de boisseaux l'année dernière et 2,184,000,000 moyennement de cinq ans, 1919-23.

La question de savoir si la récolte totale de blé du monde sera plus forte cette année que l'année dernière dépend principalement des récoltes de l'Argentine et de l'Australie, qui seront coupées en décembre. Ces deux pays ont semé leur blé dans des conditions favorables et il s'est ensemencé une étendue plus forte que d'habitude dans l'Argentine.

Les douze pays européens que nous venons de mentionner ont une production totale de blé de 610,000,000 de boisseaux contre 494,000,000 de boisseaux l'année dernière. Les rapports qui viennent d'être publiés font voir que les autres pays européens rentrent actuellement une bonne récolte. Il y a également une augmentation considérable dans la production du seigle.

Disons, pour résumer, que l'Europe aura probablement environ 200,000,000 de boisseaux de blé de plus que l'année dernière, que la récolte de seigles

est bonne, et que les besoins des pays importateurs seront, par conséquent, beaucoup moins considérables que d'habitude. Par contre la récolte des Etats-Unis est de 195,000,000 de boisseaux inférieure à celle de l'année dernière et ce pays, pas plus que l'Inde, n'exportera que très peu de blé. La Russie et les états des Balkans exporteront. Toutefois, la récolte du Canada sera la source principale d'approvisionnement pour l'exportation jusqu'à ce que la récolte de l'hémisphère du sud arrive sur le marché en février 1926.

Traitez Bien Votre Estomac

Quand l'estomac sera traité comme il doit l'être, plus de moitié des maux qui affligent l'humanité seront éliminés. C'est un fait reconnu.

Si vous avez des maux de tête, souffrez de mauvais digestion, dyspepsie, acidité, mauvais assimilation, vous ne traitez pas bien votre estomac. Prenez des pilules

BEECHAM'S PILLS

et traitez bien votre estomac. Faites un sort à vos intestins fonctionnant régulièrement. Tenez-vous la foie en bon état et le cerveau lucide. Des milliers de personnes ont constaté que les Pilules Beecham sont le meilleur correctif de l'estomac et qu'elles renouent toujours la

Digestion facile

Vendues partout au Canada

KEATING'S KILLS

LES PUCES LES MITES LES HANNETONS

PAQUETS DE 40c, 20c, 40c.

Reparez-le dans le poulailler et sur les poulets et les volailles pour

TUER LES POUX

Ce Superbe Piano Droit

GRATIS

TROUVEZ LA SOLUTION

NOUS allons donner GRATUITEMENT et SANS CONDITION tous les magnifiques prix mentionnés ci-dessous aux personnes qui nous enverront la réponse correcte du problème "VINGT ET UN". Vous n'avez aucun déboursé à faire pour participer à ce Concours et il n'y a ni chance ni tirage au sort en rapport avec la distribution de ces prix. C'est un concours d'habileté et de bon goût. La meilleure réponse, présentée sous la forme la plus attrayante, recevra le superbe piano SCHUBERT, Style Louis XV, absolument gratis, et les autres prix seront décernés par ordre de mérite.

PREMIER PRIX
Le piano Schubert, Louis XV, acajou, illustré ci-dessus.
Valeur \$465

DEUXIEME PRIX
Appareil de Radio, Son-o-dyne, complet, avec tous les accessoires.
Valeur \$250

TROISIEME PRIX
Superbe Phenographe, style "60", acajou.
Valeur \$120

QUATRIEME PRIX
Un piano Schubert, Louis XV, de \$465, pour \$125

CINQUIEME PRIX
Un piano Schubert, Louis XV, de \$465, pour \$150

95 PRIX ADDITIONNELS aux 95 meilleures réponses suivantes.

ENVOYEZ VOTRE REPOSE AU PLUS TOT, VOUS POUVEZ GAGNER LE PREMIER PRIX.

Instructions

Prenez les nombres de 3 à 11 inclusivement et placez les dans les carrés de façon à ce qu'en les additionnant dans le sens vertical, horizontal ou diagonal, le total soit toujours 21. Le même nombre ne doit pas être employé deux fois. Vous pouvez envoyer votre réponse sur le carré, dans cette annonce, ou la disposer sur une autre feuille de papier, sur du carton ou tout autre matériel.

Les noms des Messieurs qui ont consenti à agir comme juges de ce Concours, sont une garantie que les prix seront décernés aux plus méritants.

Advenant un cas d'égalité et que les juges seraient dans l'impossibilité de décider entre deux réponses chaque concurrent recevra un prix semblable.

TOUTES LES REPONSES DEVRONT ETRE RECUES A NOTRE MAGASIN LE OU AVANT LE MERCREDI 23 SEPTEMBRE, 1925

Toutes les réponses resteront la propriété du gérant du Concours.

P. TIÉGARI

DEPT. P. & H.
180, Rue AMHERST Montréal

Au premier symptôme de dérangement des reins ou de la vessie, prenez les

GIN PILLS

50¢ la boîte

chez les pharmaciens

NOUVELLES DE LA PROVINCE



SAINT-DOMINIQUE BAGOT
—Mlle Léontine Chagnon est partie pour les Etats-Unis, secourir sa soeur Mme Courchesne qui est très gravement malade.
—Madame R. Paradis a vendu sa jolie résidence à madame veuve Deslandes.
—Ont dit adieu au monde pour se faire religieuses, Mlles Alice Authier, chez les Soeurs du Bon Pasteur, à Montréal; Thérèse Gatien et Annette Langevin, chez les Soeurs de St-Joseph à St-Hyacinthe.
—On dirait que le vent, l'électricité, la pluie s'acharnent au téléphone rural; nous avons très souvent à souffrir de son mutisme qui dure quelquefois plusieurs jours, ce qui est vraiment désagréable de subir toutes ces attentions.
Le 31 août chez M. le Dr L. Archambault pris un excellent souper M. l'abbé Brouillard ainsi que Mlle A. Audette de St-Hyacinthe, M. D. Audet, étudiant à l'Université Laval de Québec. Etait aussi en visite M. et Mme Emile Demers avec leur deux jeunes enfants, Roland et Armande. Après souper un très harmonieux récital a été exécuté comprenant violon, clarinette et piano.
Le 22 août une jolie petite séance fut donnée sous les auspices de Mlle Bernadette Houle. Le drame était "Noël dans les bois" et la comédie "Les deux bavardes".

Mlle Lucienne Houle a dansé une fantaisie très gracieuse de il y eut chant, déclamations. C'était un petit régal pour nos goûts artistiques qui a charmé les spectateurs.
—Mlle Alice Authier a dit adieu au monde pour se faire religieuse chez les Soeurs du Bon Pasteur, de Montréal. A cette occasion Soeur Marie Paul sa soeur qui l'a devancée depuis quelques années est venue voir son vieux père ce qui a été le rendez-vous d'un grand nombre de parents et toutes deux sont ensuite retournées à leur Alma Mater. A cette occasion Mlle Alice Authier est revenue des Etats-Unis pour rester avec son père, M. Joseph Authier.
—Aussi chez M. Albert Gaucher ont été honorés de la visite de leur fille qui est religieuse chez les Soeurs de la Présentation.
—Le 23 août un éloquent discours fut prononcé par M. Armand Lavergne, reconnu pour ses talents d'orateur. Il a su intéresser très vivement ceux qui étaient venus l'écouter et n'ont pas oubliés de l'applaudir. C'était un réveil pour notre village toujours si paisible.
—Le 16 tout un agréable pique-nique organisé par les nôtres eut lieu à St-Hilaire au parc Otterburn. Parmi les invités on remarquait MM. et Mmes Albert Chagnon, Antonio Chagnon,

Hommes ambitieux :
Faites de grosses commissions, en vendant nos produits, gros et détail. Pendant tout votre temps ou vos loisirs.
La Cie de Cigares STELLA
2232 Christophe-Colomb, Montréal.

Léon Chagnon, aussi Mlles Anna Chagnon, Léontine Chagnon, Simone Bernard, Jeannette Bernard, Marie Ange Chagnon, Stel la Bernard, Cécile Faucher, Béatrice Beaudry, Léa Chagnon, Rose Hélène Beaudry et Laure Chagnon, MM. Eugène Chagnon, Donat Deslandes, Euclide Deslandes, Laurent Bernard, Raoul Beaudry, Adrien Chagnon, Roland Chagnon, Marcel Gatien et J. Adam. Après avoir pris un copieux repas un très grand nombre de personnes prirent part aux régates sur le Richelieu. L'après-midi se passa agréablement. Il y eut chant, musique, accordéon, violon, historiettes, etc. Vers 6 heures du soir tous revinrent à leur foyer très enchantés de leur voyage. Espérons que la même somme de plaisir leur reviendra l'an prochain.
—Le 2 septembre a été célébré dans cette église le mariage de M. A. Ducharme de Ste-Cécile de Milton avec Mlle Germaine Archambault, de notre village. L'heureux couple est allé faire un voyage; nos meilleurs souhaits de bonheur les accompagnent.
—Aussi M. Ovila Bernard avec Mlle Oliva Leclair, tous deux de cette paroisse.
—Dame rumeur veut que plusieurs autres mariages s'annoncent à l'horizon.

SAINT-HELENE BAGOT
Le 15 août le Révérend Père Frédéric Saint-Onge, de la Compagnie de Jésus, recevait le sacrement de l'Ordre, dans l'église du Gesù à Montréal. Le lendemain il chantait sa première messe dans l'église de sa paroisse natale. M. l'abbé V. Lincourt, curé de la paroisse, assistait le nouveau lévite, M. l'abbé Louis Forest agissait comme diacre, M. G. Lacroix, clerc de St-Viateur, comme sous-diacre et M. Honorius Blanchette servant. Assistait au chœur Frère Zoti que, de Drummondville. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Louis Forest, enfant de la paroisse et ami d'enfance du Père Saint-Onge. M. l'abbé Vadnais, du Séminaire de St-Hyacinthe touchait l'orgue et pendant la messe la quête fut faite par Révérends Soeurs Saint-Onge et Lavoie de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe. Révérends Soeurs St-Luc et St-Urbain des Soeurs St-Joseph de St-Hyacinthe, et enfants de la paroisse, avaient le bonheur d'assister à cette fête paroissiale.
Le banquet fut donné au rang St-Augustin à l'école où le nouveau lévite fit ses premières études et une magnifique adresse fut lue, aux noms des parents et amis, par un membre de la famille, Le Rév. Père Saint-Onge sut répondre d'une manière tout à fait charmante à cette adresse et M. l'abbé Lincourt, curé, eut aussi de bonnes paroles pour tous.
Les assistants au banquet étaient au nombre de 150, parmi lesquels furent remarqués: M. et Mme Dominique Saint-Onge, père et belle-mère du Père Frédéric Saint-Onge; ses soeurs, Rév. Soeur Saint-Onge, accompagnée de Soeur Lavoie; Mme A. Boucher, (née Marie-Rose) de Judge Ontario; Mme Aldor Pelland, née Rose Alma, de Montréal, accompagnée de son mari; ses frères, MM. Aimé Saint-Onge, de Montréal et Mme Saint-Onge; M. Ovila Saint-Onge à la maison paternelle et Mme Saint-Onge; ses tantes, Mme Damase Lussier, de St-Valérien; Mme Joseph Gendron, de Ste-Rosalie; Mme Israël Arpin, de St-Hyacinthe; ses cousins et cousines, M. et Mme Existe Jacques, MM. Odilon et Elphège Jacques, M. et Mme Joseph Jacques et Mlles Jacques, M. Arthur Jacques, tous de St-Hyacinthe; M. Philippe Jacques de Biddeford Me., M. et Mme Raymond Saint-Onge, M. et Mme Joseph Blanchette, MM. Armand et Honorius Blanchette, M. et Mme Gilbert Pelland, Mlle Arzélle Saint-Onge, de Montréal, M. et Mme Albani Lacroix, M. Léopold Lacroix, de St-Lambert, M. et Mme Georges Frégeault, Mme Ludger Bélanger, Mme Elphège Dufresne, MM. Willie Bélanger et Ernest Dufresne de St-Liboire, Mme Grégoire Labonté, M. et Mme Fortunat Gendron de Ste-Rosalie, Mlle Anna Gendron de l'Hôpital Saint-Charles, de St-Hyacinthe, M. et Mme Henri Lapointe de St-Dominique, M. et Mme Joseph Ducharme, M. et Mme H. Jacques de Granby, M. Alphonse L'Heureux, notaire, de Sorel, M. et Mme Henri Marcell de Joliette, MM. Albéric Arpin, Lucien Saint-Onge et Arthur Houle, de St-Hyacinthe, M. et Mme Pierre Saint-Onge et leur fille Robertine, de Ste-Hélène, M. et Mme Azarie Plante de Wickham, M. et Mme Beaudoin, MM. Eugène et Antonio Desloges de Ste-Christine, M. Ludger Lafond, M. et Mme Joseph Lafond, M. et Mme Aimé Lafond, Mlle Elmérie Lafond, de Ste-Perpétue, M. et Mme Félix Vadnais, M. et Mme Joseph Vadnais, M. et Mme Albert Vadnais, Mlle Alice Vadnais de St-Nazaire, M. et Mme Alphérie Desloges, M. Noël Desloges, M. et Mme Joseph Forest, Mlle Agnès Forest, M. et Mme Alphonse Brodeur, Mme Joseph Pelland, M. Pierre Laplante, M. et Mme Albert Laplante, M. et Mme Henri Forest, M. et Mme Em-

ry Massé, M. et Mme Louis Marcell, Mlle Juliette Marcell, M. et Mme Moïse Beaudoin, Mlle Anita Beaudoin, M. et Mme Michel Bérard, Mlle Simonne Bérard, M. et Mme Simon Masson, Mlle Simonne Masson, M. et Mme Hyacinthe Lussier, M. Paul Lussier, Mlle Simonne Lussier, tous de Ste-Hélène. Les cadeaux offerts au R.P. Saint-Onge étaient riches et nombreux. Le lundi matin, il chanta une grande messe pour le repos de l'âme de sa mère, puis après une semaine passée dans sa famille il est retourné à Montréal.
PERSONNELLE
MESDAMES, poils follets, duvets disgracieux enlevés radicalement pour toujours, originale recette de Miss Gypsis (de Paris). Action réelle sur la racine du poil. Informations gratuites. Ecrivez aujourd'hui même Miss Gypsis, P.O. Box 394, Grand Central Station, New-York.
ST-JEAN-BAPTISTE Rouville
M. Emilien Lemonde est décédé à l'âge de 70 ans et 11 mois. C'est presque à la tâche que cet homme dévoué à succombé. Atteint d'un mal qui ne pardonne pas sa maladie fut courte, sa fin doublement surprenante.
De très imposantes funérailles rendirent un hommage pieux au disparu et prouvèrent la sympathie générale acquise à la famille affligée.
M. l'abbé Lemonde, frère du défunt, officia assisté de diacre et sous-diacre. Pendant le service la chorale de notre paroisse exécuta de très beau chant et à l'issue de la messe le Rév. Frère Richard Vincelette, rendit avec beaucoup d'âme les Adieux de Shubert.
—Vendredi après-midi un violent ouragan jeta l'effroi en notre paroisse. L'obscurité devint presque complète et le vent et la pluie se déchainèrent avec une telle fureur que plusieurs crurent la fin du monde arrivée! A la suite de cette tornade on constatait de nombreux désastres: chez M. Elphège Meunier, marchand, la toiture de l'arrière-magasin s'enleva avec fracas et tomba sur le toit de la maison brisant dans sa chute, une lourde cheminée qui, à son tour, démolit en tombant une autre partie de la toiture. Chez plusieurs les couvertures de dépendances furent arrachées, les silos renversés, les vergers sérieusement endommagés, les arbres brisés ou couchés par terre, etc.
—M. et Mme A. Desnoyers de Montréal, sont venus chez M. E. Desnoyers.
—M. Henri Beauregard, E.E.M. de St-Hyacinthe était en visite, chez son confrère le Rév. Frère Richard Vincelette, la semaine dernière.
—M. Fridolin Meunier, est entré au Grand Séminaire et M. Gédéas Lemonde a repris ses cours à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

La quatrième vente annuelle d'actions privilégiées de la Southern Canada Power Company s'ouvre le 12 octobre

Seuls les clients de cette compagnie peuvent devenir co-propriétaires de cette entreprise progressive des Cantons de l'Est — Les 9,000 actions mises en vente l'an dernier se sont enlevées en moins d'un jour — La vaste usine d'Hemmings Falls est complétée et sera inaugurée officiellement sous peu.

La quatrième vente d'actions privilégiées de la Southern Canada Power Company, Limited, à sa clientèle régulière, s'ouvrira lundi, le 12 octobre prochain. C'est à un événement que les employés de cette Compagnie aussi bien que ses clients attendent toujours avec impatience.
Six mille actions privilégiées du capital-actions de la Compagnie seront offertes officiellement et l'on s'attend à un bon succès. Bien que la quantité puisse, au premier abord, sembler considérable, il faut se rappeler que le nombre des actions offertes cette année est exactement le même que celui de l'an dernier, qui, on s'en souviendra fut enlevé en moins qu'un jour.
Si l'histoire se répète — et tout le fait prévoir — on peut s'attendre à une souscription rapide et à la fermeture des livres de bonne heure, le jour fixé pour la vente, avec le résultat que bon nombre de souscripteurs retardataires se verront retourner leur souscription et leur argent.
L'an dernier les 6,000 actions privilégiées offertes par la Compagnie ont été absorbées beaucoup plus vite que prévu. La Direction avait promis aux employés de les acheter, si possible, 24 heures avant la fermeture de la vente, mais la demande fut si considérable qu'en un clin d'oeil toutes les actions étaient enlevées et la vente terminée avant que 24 heures se soient écoulées.
PEUT-ETRE LA DERNIERE CHANCE
Ceux qui ne réussirent pas à acheter de ces actions cette année courent le risque d'attendre longtemps avant de pouvoir s'en procurer. Comme on le sait des émissions d'actions ne se font que dans le but d'obtenir du capital — et le capital ne sert qu'à assurer le développement de nouvelles propriétés. Or, comme le programme de construction immédiate de la Compagnie est virtuellement complété et que les frais de ces développements ont été convertis par les souscriptions passées et par la vente actuelle, il est plus que probable que seul un nombre bien restreint d'actions privilégiées sera offert chaque année d'ici à longtemps.
Le fait d'avoir complété son programme de construction immédiate marque une époque dans le développement industriel du territoire que sert la Southern Canada Power.
La construction de l'immense usine de Hemmings Falls, qui, il y a comparativement peu de temps encore était considéré comme un projet utopique, est maintenant un fait accompli. Ses roues géantes actionnées par les eaux du St-François et ses énormes générateurs transforment le pouvoir d'eau en énergie électrique.
A quelques milles plus bas, sur le St-François, où se trouve située l'usine de Drummondville, les eaux de cette même rivière sont utilisées pour actionner deux générateurs de plus que l'an dernier.
Il a fallu une grande prévision pour faire réaliser ces projets — il a fallu avoir foi que le territoire servi par la Southern Canada Power serait avant bien longtemps un des centres industriels les plus riches du continent.
Ce n'est pas tout. Pour assurer la distribution de l'énergie, produite par les

deux grandes usines, dans toutes les parties du territoire servi par la Compagnie, celle-ci a fait construire des lignes de transmission très puissantes. Pour empêcher toute interruption dans le service provenant du manque subit d'électricité à une des sources, un système de lignes doubles est en voie de construction de manière à ce que l'électricité puisse provenir de deux sources différentes au lieu d'une seule.
Ce travail est maintenant presque terminé. On compte que vers le 1er novembre la tâche gigantesque sera finie et la Compagnie aura terminée son programme de développement immédiat pour assurer un service efficace au territoire qu'elle couvre de ses réseaux.
D'ici à ce que la demande croissante pour l'énergie électrique justifie la construction d'une autre usine hydro-électrique sur l'un des nombreux sites que possède la Compagnie sur le St-François, il n'y aura guère de grosse entreprise à faire.
PEU DE CAPITAL ADDITIONNEL REQUIS
Il est donc évident que d'ici à plusieurs années, la Compagnie n'aura besoin que de peu de capital. La vente d'environ 2,000 actions par année durant les prochaines années, suffira probablement à lui assurer tout le capital qu'elle pourra utiliser profitablement. Ce nombre d'actions représentera environ le quart de la demande normale pour ces valeurs.
Comme résultat, il est probable qu'on changera le mode de vente de ces émissions, quant à ceux qui pourraient acheter de ces valeurs et la quantité qu'ils pourront en acheter. L'automne dernier, la vente a été limitée aux clients de la Compagnie en blocs de pas plus de dix actions par client. Malgré ces restrictions 9,000 actions furent absorbées en un rien de temps et des centaines, sinon des milliers d'épargnants qui avaient compté pouvoir acheter de cette valeur furent déçus pour n'avoir pas été assez prompts à placer leurs commandes.
Si 9,000 actions n'ont pas suffi à la demande en 1924, la même quantité ne suffira sûrement pas pour satisfaire tous ceux qui désirent devenir co-associés de la Compagnie, cette année ou augmenter le nombre de leurs actions. A plus forte raison, si 2,000 actions seulement étaient mises en vente l'an prochain, il est clair que des restrictions additionnelles quand à leur vente devront être imposées, et il est à prévoir que seuls ceux qui ne détiennent pas déjà des actions de la Compagnie pourront en acheter.
Quelle que soit la décision prise pour l'an prochain, cette année il est encore possible à tous les clients ou à leurs proches parents d'acheter de ces valeurs en quantités moindres que dix actions par souscripteur.
La Direction de la Compagnie compte pouvoir protéger toutes les commandes placées le jour où la vente commencera, mais elle ne peut le garantir. Par conséquent il est prudent que les épargnants qui sont clients de la Compagnie et qui désirent s'assurer de ces actions se mettent en rapport avec les employés de la Southern Canada Power au plus tôt afin de se faire réserver le nombre d'actions qu'ils désirent acheter.

ST-DENIS SUR RICHELIEU

Nous avons le plaisir de compiler un nouveau citoyen dans notre paroisse de St-Denis en la personne de M. Alphonse Meunier, notaire, qui vient s'établir parmi nous. M. Meunier est déjà connu de nous, puisqu'il est un enfant de la paroisse et nous lui souhaitons le plus de succès possible dans sa nouvelle carrière.
—M. Fulgence Phaneuf, étudiant en chimie à l'Université de Montréal, était de passage ces jours-ci chez son père M. Alphonse Phaneuf.
—M. Isidore Coupal, notaire à Montréal, était en promenade chez son confrère, le notaire Alphonse Meunier.
—Samedi dernier, avait lieu à l'église paroissiale de St-Denis, les funérailles de Mme Veuve Jacob Archambault, décédée à l'âge de 82 ans.
—Lundi avait lieu également, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Mme Peuve Joseph Plante, décédée à Montréal, à l'âge de 40 ans. Mme Plante laissa pour déplorer sa perte 8 enfants.
—Mercredi, funérailles de M. Alfred Plante, décédé à l'âge de 68 ans.

SAINT-BARNABE-SUD

Le 10 courant a été baptisé Joseph-Martial-Jean-Guy, fils de M. Orédor Blouin et de Lucia Lussier, Parrain et marraine, M. et Mme Rémi Cloutier.
—Le 11 la foudre a encore tombé dans le rang de Michaudville. M. Léopold L'Heureux arrivé tout récemment des Etats-Unis a subi une lourde perte. Sa grange remplie de foin a été consumée en quelques heures. Les pertes sont de \$1500. Avec l'assurance de paroisse et l'aide généreuse de tous, une autre grange sera promptement rebâtie.
—Le 11 M. Adélarde Clair a fait encan pour aller hiverner aux Etats-Unis. L'émigration a toujours existé à St-Barnabé. On y perd son argent, sa santé et surtout l'avenir de ses enfants, mais rien ne peut arrêter ce fleau mineur pour les familles et pour la paroisse. Heureusement que beaucoup de cultivateurs comprennent de plus en plus la nécessité de rester sur leurs propriétés.

ACTON-VALE

M. et Mme Raphaël Rousseau, Acton-Vale, comté de Bagot, annoncent la naissance d'un fils baptisé par M. l'abbé Senay, sous les noms de Joseph-Jérôme-André. Par. et mar., M. et Mme Archibald Choinière, Porteau, Garde A. Bonin.
In re Succession Alfred McIntyre
AVIS
Est par le présent donné que lundi, le douze octobre prochain, à dix heures de l'avant-midi, au No. 123 de la rue Concorde, en la cité de St-Hyacinthe, il sera procédé à la vente à l'enchère des immeubles suivants faisant partie de la communauté de biens dissoute entre Alfred McIntyre décédé et son épouse Victorine Lussier, savoir:
1.—Un emplacement situé en la cité de St-Hyacinthe, coin des rues Concorde et Cascadés, mesurant 49 pieds de largeur par 66 et demi de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, connu et désigné aux plans et livre de renvoi officiels de la cité de St-Hyacinthe, sous le numéro quatre cent cinquante-quatre (454), avec bâtisses et droits d'empêchement réglés par convention avec la cité;
2.—Un emplacement situé en la dite cité, rue Concorde, mesurant 32 pieds et demi de largeur sur 96 pieds et demi de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, connu et désigné aux plans et livre de renvoi officiels de la cité de St-Hyacinthe, sous le numéro quatre cent cinquante-cinq (455) des dits plans et livre de renvoi officiels, avec bâtisses, et sujet à même convention avec la cité;
3.—Un emplacement situé en la dite cité, rue Ste-Marie, de 41 pieds de front par 64 pieds et demi de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, connu et désigné aux dits plans et livre de renvoi officiels sous le numéro quatre cent soixante-deux (462), avec bâtisses.
Pour les conditions de vente s'adresser au notaire soussigné.
Daté à St-Hyacinthe, le 16 septembre 1925.
L.A. BRUNELLE, Notaire
16 rue St-Denis
In re Estate ALFRED McINTYRE
PUBLIC NOTICE
Is hereby given that on Monday, the twelfth day of October next at ten o'clock in the forenoon, at No. 123 Concorde Street in the city of St-Hyacinthe, shall be sold at public auction the following immovables forming part of the dissolved community as to property between the late Alfred McIntyre and Mrs Victorine Lussier, his widow, to wit:
1.—A piece of land, in the city of St-Hyacinthe, corner Concorde and Cascadés Streets, measuring 49 feet in front by 66 feet and half in depth, more or less, English measure, known and designated on the official plan and in the book of reference for the said city under number four hundred and fifty-four (454), with buildings thereon erected, and rights of encroachment over part of the street by agreement with the said city;
2.—A piece of land, in the said city, on Concorde street, measuring 32 feet and half by 96 feet and half in depth, English measure, more or less, known and designated on the said plan and book of reference under number four hundred and fifty-five (455), with buildings thereon erected, and subject to the above agreement with the said city;
3.—A piece of land, in the said city on St-Mary street, measuring 41 feet in front by 64 feet and half in depth, English measure, more or less, known and designated on the said plan and in said book of reference under number four hundred and sixty-two (462), with buildings.
For the conditions of sale, please apply to the office of the undersigned notary.
Dated at St-Hyacinthe, on the 16th of September 1925.
L.A. BRUNELLE, Notary
16 St-Denis Street.
CONTRAT DE LA MALLE
Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 23 octobre, 1925, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine sur la route Rurale No. 1 de ST-MICHEL DE ROUGEMONT, à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.
Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de St-Michel de Rougemont et au Bureau de l'Administrateur de District où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.
Bureau de l'Administrateur de District Montréal, 11 septembre 1925.
J. TAYLOR, Administrateur de District
Rien n'est si bon marché que l'électricité
VOUS pouvez éclairer la plupart des cuisines pendant cinq heures, pour moins que le prix d'une barre de savon.
EDISON MAZDA LAMPS
A Canadian General Electric Product

NOTES LOCALES

Congrès du Tiers-Ordre

Le grand congrès diocésain du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise a eu lieu à Saint-Hyacinthe, jeudi, 17 septembre, fête des Stigmatisés de saint François. Une grand-messe pontificale fut chantée à la cathédrale selon la liturgie franciscaine. Mgr L.A. Sénécal, P.D., curé de la cathédrale, souhaila la bienvenue aux congressistes et Mgr J.-A. Fontaine, P.A., vicaire général du diocèse, donna le sermon de circonstance sur la mission des Tertiaires dans la pensée de l'Eglise.

Une séance d'études eut lieu dans l'après-midi où plusieurs travaux sur le Tiers-Ordre franciscain furent présentés.

Le soir, sermon sur l'esprit de saint François étudié dans sa source par le R.P. Simon-Joseph, O.F.M., gardien du couvent franciscain de Sorel. Une allocution fut prononcée par Sa Grandeur Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe.

Assigné à Fall-River

On nous apprend, au couvent dominicain de cette ville, que le R.P. Joseph-Marie Archambault, O.P., prieur du couvent dominicain de cette ville, a été nommé prieur du couvent Sainte-Anne de Fall River, Mass. Le successeur du Père Archambault à Saint-Hyacinthe n'a pas encore été nommé.

Kermesse au Patronage

La grande Kermesse annuelle du Patronage commencera le 24 septembre prochain. Elle durera jusqu'au 30 inclusivement, sous la présidence du R.P. Paul Laperrière, P.S.V., supérieur de l'Oeuvre de Jeunesse. L'organisation générale est sous la direction de Mme Dubrulle. Les différentes tables sont confiées aux dames organisatrices suivantes : Mmes E. Lafrance, Art. Richard, F. Renaud, J.A. Bonin, Armand Lahaise, Mlle C. Hamel, les Enfants de Marie. Il va sans dire que nous invitons fortement nos lecteurs à se rendre à la Kermesse, à encourager, par leur présence et leur aumône, l'action si nécessaire et si digne de notre Oeuvre de Jeunesse. On sait, pour y avoir assisté depuis plusieurs années, ce qu'est la Kermesse. Ce n'est ni plus ni moins qu'un Bazar, organisé au bénéfice du Patronage. Donc, jeudi, le 24 prochain, tout le monde a rendez-vous au Patronage.

A Louvain

Le Rév. P. A. Bissonnette, O.P., autrefois du couvent dominicain de Saint-Hyacinthe, actuellement attaché à la rédaction de la *Semaine Paroissiale*, de Fall River, Mass., partira vers le 1er octobre pour Louvain, où il suivra pendant un an des cours de philosophie, de sociologie et de journalisme. A son retour il prendra la direction de la *Semaine Paroissiale*.

Retour d'Europe

M. l'abbé Azarie Couillard-Després, membre de la société Royale et curé de Saint-Paul d'Abbotsford, est revenu d'un voyage de quatre mois en Europe. Il a profité de son voyage pour se documenter sérieusement sur l'histoire de l'Acadie et du Canada, en général. Durant son séjour en Europe, il a été élu membre de la Société Historique Canadienne, de Paris. Nos félicitations.

Présenté au barreau

Les nouveaux avocats de la province de Québec, admis à la pratique du droit depuis septembre 1924, ont été présentés au barreau la semaine dernière. Parmi eux se trouvait Me Victor Chabot, de cette ville, et la raison légale Beauregard et Chabot.

Feu Pierre Gauthier

M. Pierre Gauthier, de Saint-Germain de Grantham, est décédé ces jours derniers à Saint-Hyacinthe, à l'âge de 57 ans, après une assez longue maladie.

Il laisse son épouse, née Cordia Gauthier, six enfants, Wilfrid demeurant à Montréal, Roland et Arsidas, ainsi que trois autres enfants en bas âge. Il laisse aussi ses frères: Michel Gauthier, de Saint-Germain de Grantham, et Napoléon Gauthier, des Etats Unis.

Le chanoine C. Bernard

Les paroissiens de St-Pierre de Sorel fêteront sous peu le cinquantenaire de prêtrise de leur curé, M. le chanoine J.-Cléophas Bernard. Cet anniversaire, qui arrive en réalité à la fin de novembre, sera célébré le jeudi 15 octobre.

M. le chanoine Bernard est le frère de Sa Grandeur Mgr Alexis-Niste Bernard, sixième évêque de Saint-Hyacinthe décédé en 1923.

Le 24 février 1898, le chanoine J.-Cléophas Bernard prenait possession de la cure de Sorel. Le curé Bernard est né à St-Denis-sur-Richelieu, le 17 septembre 1849. Il fit son cours classique au collège de Montréal et sa théologie au grand séminaire de la même ville. Il fut professeur de belles-lettres et de rhétorique au collège de Sorel.

Ordonné prêtre le 30 novembre 1875, il fut attaché à la desserte de l'évêché de Saint-Hyacinthe, puis fut attaché durant quelques ans au diocèse d'Halifax, N.E. Rappelé à Saint-Hyacinthe, il fut pendant trois ans chapelain des RR. SS. de la Charité. Nommé curé d'Adamsville, il permuta quelques années après à la cure de Waterloo, où il demeura jusqu'à sa nomination à la cure de Sorel.

Mgr J.-A. Prévoist

Mgr Jean-Alfred Prévoist, curé de Notre-Dame de Fall-River, Mass., est décédé subitement mercredi matin. Il était curé de Notre-Dame depuis 37 ans.

Il était né à St-Charles de Bellechasse, Canada, le 10 octobre 1849, fils de M. Magloire Prévoist, cultivateur, et de Marguerite Fournier. Il fit ses études à Mariville et fut ordonné prêtre à Saint-Hyacinthe par Mgr Moreau, le 21 septembre 1879, vicaire à Coaticook (1879-1881), à Woonsocket, dans le Rhode-Island, (1881-1882), curé de New-Bedford, Mass., (1882-1888), où il a fondé un couvent en 1887; depuis 1888, curé de Notre-Dame de Fall River, Mass., où il a bâti une église et un presbytère en 1891 et où il fonda un orphelinat et un collège en 1899.

Entre père et fils

Un intéressant litige viendra bientôt devant la Cour Supérieure, à Saint-Hyacinthe. Il est provoqué par M. Joseph Mathieu, fils, buandier, de cette ville, contre son père, M. Joseph Mathieu, également buandier, du même lieu.

Le demandeur, par son avocat, Mme Adolphe Bazin, C.R., de Montréal, prétend que conjointement avec un de ses frères et sa soeur, en février 1915, désirant laisser à leur père l'administration et la gestion de tous les biens qui leur étaient dévolus de la succession de Dame Cordélie Ducharme, épouse séparée de biens du défendeur décédée *ab intestat* à Saint-Hyacinthe le 9 février 1915, lui firent donation entrevifs, qu'il accepta, de la jouissance et de l'usufruit de tous les biens et plus spécialement d'une buanderie avec tout son outillage, de l'immeuble lui-même, d'un autre lot de terre, de tous les meubles et effets de ménage, de tous les billets, dettes de livres, créances actives généralement quelconques dus à la succession.

Le demandeur allègue que cette donation a été faite à la charge, par le donataire, entr'autres obligations, celles d'user en bon père de famille, de tous les biens en question, d'y faire toutes les réparations d'entretien, et autres nécessaires pour conserver les dits biens en bon état; donation que le défendeur a acceptée aux conditions auxquelles elle était faite; les donateurs se réservant le droit de demander la résiliation de la dite donation.

Le demandeur allègue que depuis la passation de l'acte en question, le défendeur ne jouit pas des biens en question en bon père de famille et surtout ne les entretient pas de façon convenable.

M. Joseph Mathieu père a comparu par ses avocats MM. Lussier et Fontaine, et nous comprenons que sa défense sera, en substance, une dénégation générale; le défendeur ajoutant même que la propriété en question, depuis qu'il en a la jouissance, a dû augmenter en valeur d'une vingtaine de mille dollars.

Feu Mme Emile Ostiguy

A Montréal, lundi soir, est décédée Mme Emile Ostiguy, (née Henriette Bernier), épouse du Dr Emile Ostiguy, autrefois de Saint-Hyacinthe. Elle était malade depuis plusieurs mois.

La défunte était la fille de feu M. Michel-Esdras Bernier, notaire, autrefois de Saint-Hyacinthe, qui fut ministre de l'Intérieur dans le premier cabinet de sir Wilfrid Laurier.

Elle laisse dans le deuil, son mari, le Dr Emile Ostiguy, une fille, née Germaine, femme de M. W.-E. Morgan, et deux fils: le major Paul-Emile et Bernier Ostiguy.

Les funérailles ont eu lieu jeudi matin à 9 heures à la basilique de Montréal.

Dans Bagot

Les libéraux de Bagot ont annoncé que leur convention aura lieu le 21 courant, à Saint-Liboire. Ils y choisiront un candidat en remplacement de M. J.E. Marsile, lequel est très gravement malade. Bien que rien ne paraisse encore définitif, la rumeur continue à désigner le notaire G.D. Morin de Saint-Pie comme successeur de M. Marsile. Il est à noter que M. Morin est le propre cousin de M. René Morin, notaire lui aussi, député sortant de Saint-Hyacinthe-Rouville aux Communes, et que le premier pourrait fort bien, dans une certaine mesure, bénéficier de l'expérience et des conseils du second. Ces à-côté de la question, à propos du candidat de Bagot, sont fortement soulignés ici par ceux qui suivent le mouvement politique. Un autre nom mis de l'avant est celui de M. A.E. Boulay, chef de gare à Acton Vale, autrefois de Saint-Liboire. Il fut déjà question de lui comme candidat à la Législature provinciale, il y a quelques années, et ses amis croiraient l'occasion bonne de le remettre en vedette.

Pour ce qui est des conservateurs, ils attendent, et n'ont pas encore cru devoir fixer de convention. Les organisateurs désirent de plus en plus la candidature de Me Armand Lavergne, avocat de Québec, mais il n'est pas certain que celui-ci accepte. Les électeurs de Montmagny, que M. Lavergne a déjà représentés à Québec, veulent le garder à bas, ce qui rend plus ou moins vraisemblable sa candidature dans la région. On dit assez couramment, toutefois, que M. Lavergne emporterait Bagot haut la main, s'il y brigait les suffrages. Il est probable que l'organisation conservatrice de Bagot ne se montrera pas très active tant que M. Lavergne n'aura pas donné de réponse définitive, dans un sens ou dans l'autre.

M. Morin choisi

L'Association libérale du comté de Saint-Hyacinthe s'est réunie dimanche dernier pour décider du choix du candidat libéral dans la lutte électorale fédérale. M. René Morin, notaire, député sortant de Saint-Hyacinthe-Rouville, a été le choix unanime des membres présents. Comme conséquence, il n'y aura donc pas de convention libérale à Saint-Hyacinthe, les libéraux de ce comté s'accordant en cela avec leurs confrères de Rouville. M. T.D. Bouchard, maire, député du comté à la législature provinciale, a expliqué le pourquoi de l'assemblée, et dit les raisons qui dispensaient d'organiser une convention. M. René Morin dit quelques mots pour remercier l'association de la confiance qu'elle lui prêtait. A l'issue de l'assemblée, M. Joseph Godbout, conseiller municipal, a été élu président de l'Association Libérale, en remplacement du Dr Ulric Jacques, décédé.

L'assemblée était sous la présidence conjointe de MM. Arthur Richard, préfet du comté, et Joseph Beauchemin, de cette ville.

Voleurs et fleurs

Nombre de citoyens se plaignent, surtout dans le quartier no. 5, que des malappris saccagent leurs parterres la nuit, mutilent les fleurs, volent souvent les plantes et leurs contenants, pots et jardinières. Ils protestent justement contre cette basse pratique et demandent aux autorités de sévir fortement, s'il y a lieu, contre les coupables.

M. Morin à Mariville

M. René Morin, notaire de cette ville, député sortant de Saint-Hyacinthe-Rouville aux Communes, et candidat libéral dans l'élection générale actuelle, a inauguré officiellement sa campagne électorale à Mariville, dimanche dernier.

Parmi les orateurs qui assistèrent à l'assemblée, on remarquait les honorables P.J.A. Cardin, Geo. H. Boivin, MM. René Morin, M.P., Paul Mercier, M.P., Edmond Robert, ex-M.P.P., l'hon. Dr Ernest Choquette, C.L., M. T.-D. Bouchard, M.P.P., et le Dr C.A. Bernard, M.P.P.

M. René Morin annonça que les chefs libéraux des comités réunis de Saint-Hyacinthe et de Rouville lui ont unanimement offert de nouveau la candidature dans cette division et qu'en bon soldat il essaiera de faire triompher une fois de plus la cause libérale.

M. Morin déclara avoir voulu inaugurer sa campagne électorale à Mariville pour rendre hommage à ses électeurs de Rouville et les remercier les premiers du beau témoignage de confiance qu'ils lui ont donné lors de l'appel au peuple de 1921.

Il adressa ses meilleurs remerciements aux deux ministres qui ont répondu à son invitation et ont voulu honorer ses électeurs en acceptant de leur adresser la parole. Il fait un bel éloge des honorables MM. Cardin et Boivin puis entra immédiatement dans le vif de son discours.

L'orateur rappelle que les libéraux ont été les premiers à modifier la loi concernant les tabacs et à faire disparaître des statuts les articles qui imposaient le droit de cinq sous par livre et exigeaient des producteurs qu'ils paient à la Couronne une licence de deux dollars. Les libéraux n'ont pas voulu conserver ces lois abusives dans les statuts du pays. Ils ont aussi voulu réduire de \$6 à \$3 par 1,000 livres, les droits sur le tabac canadien, et les producteurs de Rouville en ont grandement bénéficié.

M. Morin demanda à la foule qui l'entoure s'il est une raison pour l'électorat de changer son verdict, après les trois années d'administration libérale, trois années de progrès sensible.

Il est vrai que les manufacturiers se sont un peu ressentis des suites de la guerre, mais la prospérité renaît maintenant partout, et le gouvernement veut sincèrement protéger les industriels comme il veut aussi protéger les cultivateurs et les consommateurs.

Le pays s'est grandement développé sous le régime King, et nous avons, de plus, conquis des droits extraordinaires, particulièrement au point de vue constitutionnel. Le premier acte du gouvernement King fut de réclamer que le traité du flétan passé avec les Etats-Unis ne soit signé que par le représentant canadien au lieu que comme autrefois, la signature seule du représentant britannique soit exigée et lie notre pays. Il est aussi compris que le Canada ne sera pas lié par les traités que l'Angleterre pourra négocier avec d'autres pays sans que le représentant canadien soit appelé à se prononcer sur ces questions internationales. Grâce à la politique libérale, nous avons maintenant presque le statut d'un pays souverain.

M. Morin rappelle aussi la vaillante réponse de l'honorable M. King à M. Lloyd George qui demandait au Canada, il y a quelques années, s'il serait prêt à participer à une guerre entre l'Angleterre et la Turquie. "Le Parlement canadien décidera", répondit le premier ministre, pendant que M. Meighen lui reprochait cette attitude, à Toronto, et suggérait que nous consentions immédiatement à participer à cette guerre. "Ce que nous avons gagné avec le gouvernement libéral, continue le député de Saint-Hyacinthe-Rouville, c'est notre autonomie complète contre l'impérialisme néfaste prêché par nos adversaires".

Il gagne \$100.

M. l'abbé Aldée Desmarais, professeur au Séminaire de cette ville, a gagné la somme de \$100 dans la grande loterie du refuge Don-Bosco, de Québec.

La campagne politique

M. René Morin, notaire, député sortant de Saint-Hyacinthe-Rouville aux Communes, candidat ministériel dans la lutte électorale actuelle, a fait tenir à son adversaire, Me J.B. Bousquet, avocat, candidat conservateur, la liste des assemblées qu'il tiendra durant la présente campagne. Voici, par ordre chronologique, la liste des réunions prévues: le 27 septembre, Saint-Barnabé et Saint-Jude; le 28, Saint-Charles et Saint-Denis; le 1 octobre, Saint-Césaire et Rougemont; le 8, Richelieu et Saint-Mathias; le 11, Saint-Hilaire et Saint-Jean-Baptiste de Rouville; le 15, Saint-Damase et Sainte-Madeleine; le 18, Mariville et Sainte-Angèle; le 20, Saint-Bernard; le 22, Saint-Paul d'Abbotsford et L'Ange-Gardiens de Rouville; le 24, Saint-Hyacinthe; le 25, La Présentation et Saint-Thomas d'Aquin.

Remerciements

La famille Adolphe Lagassé désire offrir ses remerciements spécialement au magistrat Emile Marin, au chef de police Adjudant Bourgeois et à ses hommes et à toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Adolphe Lagassé, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit.

Succès dans l'enseignement

Nous apprenons que Mlle Lucienne Nichols, institutrice au village de St-Thomas d'Aquin, vient d'obtenir du département de l'Instruction publique une prime de \$20 pour succès dans l'enseignement. Mlle Nichols est une ancienne élève de l'Ecole Normale de Saint-Hyacinthe.

Mlle Blanche Després, institutrice à St-Thomas d'Aquin, vient aussi de recevoir, pour la 2ème fois, par l'entremise de M. l'inspecteur Lamarre, une gratification de \$20, pour succès dans l'enseignement.

Remerciements

M. et Mme Nazaire Gingras remercient bien sincèrement le corps des Zouaves, les membres de l'Alliance Nationale et les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de leur fils, Léopold Gingras, par leur assistance aux funérailles, offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, ou de toute autre manière que ce soit.

Choisi dans Nicolet

M. L.J. Gauthier, ancien député libéral de Saint-Hyacinthe, a été choisi, mardi après-midi, comme candidat oppositionniste par la convention conservatrice du comté de Nicolet, tenue à Bécancourt. M. Gauthier n'était pas présent mais son acceptation ne fait pas de doute comme l'a laissé entendre M. Rodolphe Monty, présent à la réunion. Un comité composé des officiers de l'association conservatrice du comté de Nicolet, ira offrir la candidature à M. Gauthier.

De retour

M. T.-Adélaïde Fontaine, avocat de cette ville, et Mme Fontaine, sont arrivés à Saint-Hyacinthe mercredi, d'un voyage de quelques semaines en Angleterre et en France. Ils se sont embarqués à Cherbourg, à bord de l'*Antonia*, le 7 courant, et sont débarqués à Montréal mardi, après une heureuse traversée.

Naissance

A M. et Mme Omer Bernier, (née Berthe Demers), une fille, née le 8 septembre et baptisée Marie-Thérèse-Brigitte. Parrain et marraine, Edmond Bernier et Olympe Archambault, son épouse, grands parents de l'enfant. Porteuse, Mme Bélinisky.

Balle aux camps

Le Sainte-Thérèse, qui a défait les bons clubs de la rive nord du Saint-Laurent, lançait un défi la semaine dernière aux clubs de la rive sud. Acton Vale ayant battu la plupart de ceux-ci, releva le gant et fit aussitôt des arrangements avec M. Spence du Saint-Hyacinthe et la corporation de cette ville pour la location de son magnifique terrain. La rencontre entre les deux équipes aura donc lieu à Saint-Hyacinthe.

Feu Louis Girard

M. Louis Girard, du village La-Providence, est décédé jeudi dernier à l'âge de 61 ans.

Il était à entrer du bois dans sa maison, lorsque tout à coup, pris de faiblesse, il appela sa femme à son secours. Quand elle arriva près de lui, il avait cessé de vivre.

Outre son épouse, née Valérie Rivet, il laisse quatre filles, les RR. SS. St-Raymond et St-Adrien des SS. de St-Joseph; Mme Lalime, de la paroisse de St-Hyacinthe, et Mlle Germaine, employée à la Cie d'Assurance Mutuelle du Commerce, de cette ville. Il laisse aussi deux frères: MM. Albert Girard, assistant-protonotaire, à Montréal, et le Dr Charles Girard, de Willimantic, Conn.

Les funérailles ont eu lieu vendredi dernier à Notre-Dame du Rosaire.

Les porteurs étaient: MM. Charles G. Racicot, Louis Provost, Rémi Daigle, F.X. Lussier, Albert St-Pierre et Francis Leclerc.

Prochain mariage

Samedi, le 26 septembre, à 7.30 hres, en l'église St-Louis de France, à Montréal, sera béni par le R.P. M.-A. Lamarche, O.P., le mariage de Mlle Pauline Martin, fille de M. et Mme F.X. Martin, de Montréal, avec M. Henri Isabelle, de Montréal, fils de M. et Mme Louis Isabelle, de Saint-Hyacinthe.

Remerciements

La famille du Dr Benoit, appréciant hautement les marques de sympathie qu'on a bien voulu lui témoigner à l'occasion du décès de Madame Emile Ostiguy, survenue à Montréal le 14 septembre 1925, prie toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil d'accepter leurs remerciements les plus vifs.

Personnels

MM. Félix Dandenault et Henri Labonté, tous deux de Saint-Simon, étaient à Saint-Hyacinthe cette semaine.

M. et Mme Joseph Chamberland, de Duluth, Minn., ont passé une quinzaine à Saint-Hyacinthe, chez leurs parents MM. J.-B. et Aimé Létourneau. Ils ont aussi visité Ste-Anne de Beauport, Sherbrooke, Toronto et autres endroits du Canada.

M. et Mme Adolphe Bélanger, de cette ville, sont allés passer deux jours à Montréal, au cours de cette semaine, chez le frère de Mme Bélanger, M. Jean Baptiste Plante.

Les agents de la Mercantile et de la Mutuelle du Commerce ont pris une semaine de vacances pour se rendre au Club des Quinze, à Kiamika.

Les touristes

Grand-Hôtel: Jas. Lowe, Sherbrooke; M. et Mme O.J. Perron, Lewiston, Me; M. et Mme G. Daigault, Woonsocket, R.I.; Edmond Côté, Woonsocket, R.I.; Jos. Ryan, P. Ryan, L. Baldwin, et D. Burch, New-York; J. L. Taschereau, Québec; John Farmer, Georgetown, Ont.; J. Blackley, Almonte, Vt.; R.W. Everett, Albion, Vt.; M. et Mme George O'Dole, Pleasantville, N.Y.; J.F. Soucy, Québec; M.G. McCarthy, Toronto; R.B. Clough, et E. Cookburn, Chicago, Ill.; I. Gosselin, Ottawa; R.B. Webb, New-York; R.J. Van Orden, Boston, Mass.; G. Hanna, et J.J. Wilkinson, Providence, R.I.

Hôtel Union: E.V. Liversay, Providence, R.I.; Charles R. Man, John F. Osborn, Boston, Mass.; Richard W. Logan, Boston, Mass.; E. Buck, Québec; J. Gaston Ouellette, Rivière du Loup; Mme B.F. Moore, Moncton, N.B.; J.F. Trudel, Trois-Rivières; G.K. Stratford, Brantford, Ont.; H. Parent, Island Pond, Vt.; L.G. Hun, Sherbrooke; J. Lajoie, E. Lajoie, et L. Lajoie, Cohoes, N.Y.; A.F. Brain, Windsor, Ont.

Beurre et fromage

A la vente à l'enchère, samedi dernier on a offert 50 colis de beurre de crémier pasteurisé dont 10 colis ont été vendus à 40s. 7-8 la livre. On a aussi offert 380 meules de fromage dont 222 ont été vendues à 20s. 7-8, une avance de 1-8 de son la livre comparativement à la semaine dernière, et une avance de 5s 5-8 la livre comparativement à la même date l'an dernier, alors que 300 meules avaient été vendues à 15s 1-2 la livre.

SOUVENIRS DU PASSE

EXTRAITS DE VIEUX NUMEROS DU COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

NOMINATION

Il a plu à Son Excellence le lieutenant-gouverneur en conseil d'associer à la commission de la paix, les personnes dont les noms suivent, savoir:

Pour le district de St-Hyacinthe, Jean-Baptiste Raymond Ivon Alexis Bouvier, et Ephrem Renière, écuyers, tous trois de la paroisse de St-Barnabé, dans le comté de St-Hyacinthe; Nap. Bissonnette, écuyer, de la paroisse de St-Hyacinthe le Confesseur; Amédée Lamoureux, écuyer, de la cité de St-Hyacinthe; Eusèbe Lalime, écuyer, de la paroisse de St-Hyacinthe, dans le dit comté; Simon Gévry, écuyer, et Timothée Tétreault, écuyer, tous deux de la paroisse de St-Dominique, dans le dit comté.

(4 janvier 1879)

EVALUATION

Le rôle des locataires et de l'évaluation des biens fonds de la ville de St-Hyacinthe est à se faire.

M. Euclide Richer a été chargé par le conseil de faire le rôle des locataires.

(9 janvier 1879)

DECES

A St-Marc, le 5 courant, à l'âge de 30 ans et 19 mois, Marcelle Guertin, épouse de Joseph Rémi de Granby. Les funérailles ont eu lieu mercredi le 8 courant. La

défunte était soeur du Rév. M. A.F. Guertin, vicaire de St-Damase. Elle laisse pour déplorer sa perte 7 enfants tous en bas âge, un époux et une famille inconsolable.

(9 janvier 1879)

MARIAGE

Le 1er courant, M. Collins Stevens, d'Acton-Vale, à Dlle Eugénie Valiquet de St-Hilaire.

(9 janvier 1879)

MARIAGE

A Coaticook, le 7 du courant, M.J.B. Gendreau, notaire du lieu, conduisait à l'autel, Mlle Marie Rose Durocher, fille de M. Gédéon Durocher, notaire, autrefois de St-Aimé. La bénédiction nuptiale fut donnée par le Rév. M. Codère, de Boundary Line, cousin de la mariée assisté du Rév. M. W. Lussier et du Rév. M. Leduc, comme diacre et sous-diacre. Dans la soirée l'heureux couple partit pour un voyage de noces à Ottawa. Nos félicitations aux nouveaux époux.

(14 janvier 1879)

MARGUILLIER

M. P. Ofier Massé, a été élu le 25 décembre dernier, marguillier de la Fabrique de St-Césaire.

(16 janvier 1879)

ELECTIONS MUNICIPALES
St-André d'Acton: M. Edouard

Leclerc et M. Gilbert Leduc ont été tous deux élus conseillers municipaux pour cette paroisse.

M. Leclair est conseiller depuis huit ans et n'a consenti à être réélu qu'après beaucoup d'instances.

Acton-Vale: Dans cet endroit, contrairement à l'habitude, l'élection s'est faite par acclamation. MM. Hubert Leduc, cultivateur, et Chs Laroche, notaire, n'ont pas eu de contestation.

St-Dominique: Les élections se sont faites paisiblement au grand désappointement d'une seule ambition libérale qui, après 15 jours de cabale, n'a pu réussir à trouver une personne pour la secourir. MM. Antoine Chagnon et Chs Houle ont été réélus par acclamation.

St-Césaire: MM. Alex. F. Maynard et Y.B. Gauouette ont été réélus par acclamation pour le village de St-Césaire et M. J.U. Messier et Pierre Pigeon pour la paroisse.

St-Paul: MM. Basile Brunelle et Eusèbe Gauthier ont été élus conseillers pour St-Paul d'Abbotsford.

St-Hyacinthe: Les conseillers élus sont MM. Alexis Charbonneau et Jos. Lussier.

Beloeil: MM. Dillon et Dufresne ont été élus par acclamation, et M. Jos. Daigle, après contestation, a été élu par 1 voix de majorité.

(16 janvier 1879)

Les Tablettes Zutoo

Produisent Trois Effets

—elles arrêtent le mal de tête en 20 minutes—elles font disparaître le rhume en une nuit—elles font cesser les douleurs de menstruation chez la femme. Il n'y a qu'une seule chose qu'elles ne font pas—elles ne causent aucun tort.

DECES

A St-Pie le 9 janvier courant, est décédé M. J.-Bte Palardy, autrefois forgeron de St-Hyacinthe,

à l'âge de 72 ans et 8 mois et 20 jours. Cet excellent citoyen est mort en bon chrétien, entouré de tous les secours de notre sainte religion, après avoir souffert durant 8 mois et demi avec beaucoup de résignation. Ce bon vieillard jouissait de l'estime de tous ces concitoyens; tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître se rappelleront longtemps son souvenir. Il laisse pour le regretter, une épouse 3 enfants, plusieurs petits enfants et un grand nombre d'amis qui n'oublieront jamais les belles qualités dont son âme était douée.

Rappelons-nous que le ciel est la récompense de l'homme de bien. *Requiescat in pace!*
(16 janvier 1879)

ELECTIONS MUNICIPALES

A St-Jude, MM. Paul Lamoureux et Jos. Gendron ont été élus conseillers municipaux pour cette paroisse, le premier en opposition à J.B. Charbonneau et le second par acclamation.
(18 janvier 1879)

DECES

A St-Pie, le 22 janvier courant Dame Emélie Larivière, épouse de M. Olivier Roberge, à l'âge de 57 ans, après une cruelle maladie, soufferte avec beaucoup de résignation. Elle laisse pour la regretter un époux chéri, plusieurs enfants et petits enfants.
(23 janvier 1879)

DECES

En cette ville, le 28 du courant, Demoiselle Tulia Choquet, à l'âge de 24 ans, 6 mois, fille de M. Alexandre Choquet, géolier du district de St-Hyacinthe.
(30 janvier 1879)

ELECTION

Mardi dernier, M. Octave Bernard a été élu unanimement pour représenter le quartier no 4 au Conseil de ville de cette cité.
(6 février 1879)

QUELQUES NOUVEAUTES FRANCAISES

R.P. M.-A. Janvier, O.P.: *La Perfection dans la Vie chrétienne* (Carême de 1924). \$1.00; \$1.10 franco.

Emile Baumann: *Saint-Paul*, 75, 80 franco.

Charles Maurras: *L'Allée des Philosophes*, 75, 80 franco.

Antoine Malvy, S.J.: *Pascal et le problème de la croyance*, 45, 50 franco.

Georges Goyau: *La présence de la France au Vatican*, 20, 25 franco.

Abel Hermant: *Xavier, ou les entretiens sur la grammaire française*.

Thérive et Boulanger: *Les Soirées du grammaire-club*.

Henry Bordeaux: *St-François de Sales et notre coeur de chair*.

Henri Massis: *Jugements, vol. II*

Antoine Albalat: *Comment on devient écrivain*.

En vente au *Courrier*.

ROMANS CANADIENS

Laure Conan: *La Sève immortelle*, 75

P.A. Dugré: *La Campagne canadienne*, 75

Blanche Lamontagne: *Un coeur fidèle*, 75

R. de Roquebrune: *Les Habits rouges*, 75

R. de Roquebrune: *D'un Océan à l'autre*, 75

Marie-Claire Daveluy: *Perrine et Charlot*, 75

Louis Hémon: *Maria Chapdelaine*, 75

A. de Lestre: *L'Appel de la race*, 90

Bérard et Foisy: *Plus qu'elle-même*, 75

Harry Bernard: *L'Homme tombé*, 75

NOUVEAUTES

L.-J. Dalbis: *Le bouclier canadien-français*, 75

Henri Bourassa: *Femmes-Hommes ou Homme-femmes*, 25

Robert Choquette: *A travers les vents*, 75

M.-Claire Daveluy: *Dix fondatrices canadiennes*.

En vente au *Courrier*, St-Hyacinthe.

Ajoutez 5 sous par exemplaire, pour la poste.

Quebec Montreal & Southern

Horaire en vigueur le 3 mai 1925

Tous les mardi, jeudi et samedi, train No. 60, départ de Sorel à 10.05 a.m., arrive à St-Hyacinthe à 11.55 a.m.

Train No. 61, départ de St-Hyacinthe à 2.40 p.m., arrive à Sorel à 4.00 p.m.

Tous les lundi, mercredi et vendredi, train No. 58, départ de Sorel à 12.40 p.m., arrive à St-Hyacinthe à 2.50 p.m., et Iberville à 5.10 p.m.

Train No. 59, départ de St-Hyacinthe à 9.20 a.m., arrive à Sorel à 11.40 a.m.

Tous les mardi, jeudi et samedi, train No. 56, départ de Saint-Hyacinthe à 2.00 p.m., arrive à Iberville à 3.40 p.m., et Noyan Jet à 7.00 p.m.

Train No. 57, départ de Noyan Jet à 5.00 a.m. arrive à St-Hyacinthe à 11.10 a.m.

A remarquer que les voyageurs de Sorel ou stations intermédiaires ont deux heures à St-Hyacinthe, entre l'arrivée et le départ des trains les mardi, jeudi et samedi.

A.L. Currie, surintendant.

N.J. Ferguson, Agent général des passagers

L.J. Bourbeau, agent St-Hyacinthe

DOCTEUR PAUL OSTIGUY SPECIALISTE

Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE.

CONSULTATIONS: 1 Hrs. à 4 Hrs.

255, rue Sherbrooke Est, Montréal

Téléphone 235 254 Casco

J. A. R. Séguin

PLOMBIER-COUVREUR ET POSLUR D'APPAREILS DE CHAUFFAGE

Anctonne place H. Lorange

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLLICITEE.

Téléphone Bell 486

Ed. Bernier & Cie. PLOMBIERS

POSEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

51 RUE CASCADES, ST-HYACINTHE, P.Q.

Tél. Bell 517 15 rue Larocque Quartier Chic

L. P. FONTAINE

Entrepreneur-Plombier

Couvertures, appareils de chauffage S système à l'Electricité.

Plomberie et Réparations de toute sorte

Bureau Tél. 463 Res. Tél. 681 w

H. LETOURNEAU

ENTREPRENEUR PLOMBIER - FERBLANTIER - COUVREUR

Posage d'appareils de chauffage à eau chaude, à vapeur et à air chaud.

REPARATIONS GENERALES Ouvrage garanti à PRIX Modérés. Nous soudons à l'oxygène.

UNE VISITE EST SOLLICITEE. 265 Rue Cascades

ST-HYACINTHE, - Qué.

J. A. GIRARD & FRERE PLOMBIERS SANITAIRES

Fournisseurs: eau chaude, vapeur, haute et basse pression. Spécialité: système de chauffage pour églises et communautés.

Soudure à l'oxygène

46 CONCORDE Tél. 185 - Rés. 471

PACIFIQUE CANADIEN

ACHETEZ VOS BILLETS CHEZ

J. E. MORIN, AGENT

23 1/2, RUE LAFRAMBOISE

P. S. -- Privilège de voyager par le Canadien National jusqu'à Montréal et prendre le Pacifique Canadien ensuite.

Sur demande, M. Morin accompagnera les passagers à Montréal et s'occuera du transfert, etc.

Le Courier de St-Hyacinthe

Paraît tous les vendredis. Prix de l'abonnement: Canada \$1.50 par an; aux Etats-Unis \$2.00

numéro 3 sous. Imprimé et publié aux Nos 68-70, rue Sainte-Anne, à St-Hyacinthe, par la Compagnie d'Imprimerie et Comptabilités (Limitée.) A. J. Gaudreau, Administrateur-Gérant.

Le public est invité à souscrire à la nouvelle émission de

\$75,000,000

d'Obligations Quinze Ans 4 1/2%

DU

DOMINION DU CANADA

Datées du 1er septembre 1925.

Remboursables le 1er sept. 1940.

Capital payable au bureau du Receveur-Général, à Ottawa, ou à ceux des assistants Receveurs-Généraux à Halifax, St-Jean, Charlottetown,

Montréal, Toronto, Winnipeg, Regina, Calgary ou

Victoria. Intérêt semestriel (1er mars et 1er sept.)

payable à n'importe quelle succursale d'une

banque à charte du Canada.

Dénominations: \$100, \$500, \$1,000.

Toutes les obligations peuvent être enregistrées quant au capital seulement, et les obligations des dénominations de \$500, \$1,000, \$5,000, \$10,000 et \$100,000 peuvent être pleinement enregistrées.

Ces obligations sont autorisées en vertu des lois du Dominion du Canada, et le capital et l'intérêt sont administrés par le fonds de revenu consolidé. Elles sont garanties par le crédit, les ressources et le pouvoir imposable du Dominion du Canada.

Les obligations 5% de l'emprunt de guerre échéant le 1er décembre 1925 seront acceptées au pair plus l'intérêt accumulé en règlement de compte pour les nouvelles obligations au prix d'achat.

Cette offre est faite sujette à vente antérieure et hausse de prix, et l'on se réserve le droit d'accorder un montant moindre que celui qui a été demandé.

Ces obligations sont offertes pour livraison, sous forme intérimaire, quand elles seront émises et livrées à nous.

Prix: 97 1/4 plus l'intérêt accumulé, rapportant plus de 4.75%

Les commandes peuvent être envoyées par téléphone ou télégramme (collect) à l'un des soussignés, ou par l'intermédiaire de votre courtier habituel ou d'une banque canadienne.

Banque de Montréal
Banque Royale du Canada
Canadian Bank of Commerce
Wood, Gundy & Company.

Dominion Securities Corporation Limited
A. E. Ames & Company, Limited
The National City Company, Limited

La BRIQUETERIE St-Laurent

71 rue St-Jacques, Montréal. Tél. Harbour 4904

Briqueterie: LAPRAIRIE, P. Q.

DEMANDEZ RHUMATICIDE

"Le tueur de Rhumatismes"

Le Seul Remède qui Guérit toutes les Douleurs RHUMATISMALES, Lumbago, Néphrite.

RHUMATICIDE

Détruit l'Acide Urique, fait cesser pour toujours la Sciatique, la goutte et les maux de reins - 90 pastilles \$1.00, C.O.D. \$1.15

Envoyez votre adresse pour informations.

NATIVE'S OWN REMEDY CO. INC. 367 St-Denis, MONTREAL.

LE SAINT EVANGILE

Leçon de Jésus au peuple et aux Disciples Mt. XV.—M. VII

"Jésus, appelant plus près de lui le peuple qui était là: Vous tous, écoutez, dit-il, et comprenez: Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme, mais bien ce qui sort de la bouche. Qu'il entende, celui qui a des oreilles pour entendre! Quand la foule se fut éloignée et qu'ils furent entrés dans une maison, ses Disciples l'entourèrent et lui dirent: Savez-vous que les Pharisiens, en entendant ce que vous avez dit, se sont scandalisés?—Jésus répondit: Toute plante que mon Père céleste n'a point plantée, sera arrachée. Laissez-les! Ce sont des aveugles et des conducteurs d'aveugles. Or, si un aveugle conduit un aveugle, tous deux tomberont dans le fossé. Expliquez-nous cette parabole? reprit Pierre. Quoi! dit Jésus, et vous non plus, vous ne comprenez pas encore? Vous ne comprenez pas qu'une chose extérieure, entrant dans l'homme ne saurait le souiller? Cela en effet ne va point dans le cœur, mais dans les entrailles, lesquelles rejettent ensuite ce qu'il y a d'impur dans les aliments. Mais ce qui sort de la bouche vient du cœur, et c'est là ce qui souille l'homme. C'est du cœur que viennent les mauvaises pensées, les homicides, les adultères, les fornications, les vols, les faux mensonges, l'avarice, les méchancetés, la fraude, les impudicités, l'envie, le blasphème l'orgueil et toutes les extravagances. Voilà ce qui souille l'homme, et non point de manger sans se laver les mains".

A la demande du chef des Apôtres, le bon Maître condescend à ajouter quelques mots d'explication à la sentence, pourtant assez précise, en laquelle, il vient de résumer sa réponse aux Pharisiens: "Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme!" Il s'agit de la souillure morale, de celle qui ternit l'éclat de la conscience pure, du péché enfin. Or, le péché ne saurait être l'effet direct de la manducation de tel ou tel aliment matériel. S'il arrive que Dieu, ou l'Eglise en son nom, interdise, à certains jours, l'usage des viandes, pour nous fournir un moyen de pénitence et d'expiation, c'est la désobéissance à telle prohibition, et non l'acte matériel de la manducation, qui constitue la souillure ou le péché. C'est le cœur, ou la volonté qui pèche, en violant l'ordre établi par la loi de Dieu et de l'Eglise. Et ce sont ces sentiments intimes, ces dispositions intérieures d'insubordination, de révolte contre l'autorité légitime venant du cœur et se manifestant dans les paroles et les actes, qui souillent la conscience et la rendent coupable. Qu'il s'agisse d'orgueil, de vanité, d'avarice, de méchanceté, de haine, d'impureté, de colère, de rancune, de vengeance, tout comme de gourmandise ou de quelque autre passion que ce soit, toujours la source est au cœur, dans la volonté rebelle à la loi; et c'est là seulement que toute parole et toute action péccamineuses prennent leur raison et leur caractère de désordre moral, de souillure, de péché. Ce qu'il faut surveiller, contrôler et maîtriser avec soin, c'est le cœur, avec ses passions diverses. Qu'importe la blancheur des mains, quand le cœur est sali par les mauvais desirs, la volonté, par les projets criminels, et les lèvres, par les propos li-

Gagnez ce PIANO de \$475 GRATIS

Cette Annonce Peut ne Plus Paraitre Envoyez votre Solution Aujourd'hui

Trouvez les Numéros Manquants

C'EST simple. Juste quelques minutes de travail et votre solution peut être celle qui gagnera un piano de \$475.00, un radio ou un phonographe sans déboursés d'aucune sorte.

Il n'y a rien à acheter ou à vendre pour gagner un prix. Ceci est une campagne de publicité lancée par un fabricant de piano, de radio et de phonographe, pour prévenir la presse des achats de la dernière minute à l'occasion de Noël.

Maintenant! — aujourd'hui même — est le meilleur temps de gagner un de ces instruments de musique, et les grands prix sont absolument gratuits.

Tout ce que vous avez à faire est de trouver les numéros manquants. Les prix sont accordés aux solutions exactes les meilleures, les plus propres, les plus originales.

Envoyez votre solution du casse-tête dès aujourd'hui. Ne tardez pas, car au cas d'égalité la première solution reçue recevra le prix.

Ce Concours se Termine le 30 Septembre
N'attendez pas! Essayez aujourd'hui de gagner un prix.
REGLES DU CONCOURS

- Un seul membre d'une famille doit concourir.
- Les employés des journaux publiant cette annonce ne doivent pas concourir.
- Au cas où le concurrent choisi par les juges pour le premier prix posséderait déjà un piano, le prix sera adjugé à la meilleure solution suivante.
- Toutes les solutions sont et demeureront la propriété de la Canadian Selling Agents.
- Les concurrents s'engagent à accepter la décision des juges, de laquelle il n'y aura pas d'appel.

Toute Solution Exacte Reçoit une Récompense

1er PRIX Piano de \$475. Un joli piano neuf fini noyer de magnifique tonalité.	2ème PRIX Radio de \$275. Un poste de radio complet, comprenant batteries, haut parleur et cabinet.	3ème PRIX Phonographe de \$150. Magnifique phonographe pouvant jouer tous les disques. Fini acajou.	Prix additionnels Des notes de crédit sur achats pour des montants de \$100.00 à \$200.00 seront aussi données.
---	--	--	---

LES PRIX SONT ADJUGES AUX SOLUTIONS EXACTES LES MEILLEURES, LES PLUS PROPRES, LES PLUS ORIGINALES.

Choses à se rappeler.

Les solutions peuvent être soumises sur ceci ou sur une feuille de papier séparée ou tout autre papier. Il n'y a pas de limite à la dimension de la soumission. Quelqu'un devra gagner les prix, et chacun de ceux-ci est absolument gratuit. Les prix seront adjugés aux solutions exactes les meilleures, les plus propres, les plus originales. Lisez de nouveau les règles du concours. Envoyez votre solution dès maintenant — Aujourd'hui même. Envoyez votre solution à:

CANADIAN SELLING AGENTS
4077, RUE SAINT-DENIS, MONTREAL, QUE.

GAGNANTS DES DERNIERS CONCOURS DE LA CANADIAN SELLING AGENTS:

Casse-tête du fer à cheval chanceux —
1er Prix — Aldéric Larin, Pointe St-Charles, Qué.
2ème Prix — G. W. Heinbuch, 87, rue Home, Stratford, Ont.
3ème Prix — J. S. Robinson, 363, rue St-Jacques, London, Ont.

Comptage des signes (\$) de dollars —
1er Prix — Mme J. L. McCauley, R. R. 4, Smiths Falls, Ont.
2ème Prix — Archie J. Hayward, 543, 8ème rue est, Owen Sound, Ont.
3ème Prix — Mme E. Phillips, 119, Marchmont Rd., Toronto, Ont.

Les noms des gagnants du casse-tête des "Numéros manquants" seront publiés dans la prochaine annonce de concours. Surveillez les journaux.



COMMENT RESOUDRE LE CASSE-TETE

Placer n'importe quel numéro de 1 à 15 dans les espaces laissés en blanc sur le dessin ci-dessous, sans employer deux fois le même numéro, de manière à ce que lorsqu'ils sont additionnés horizontalement, verticalement ou diagonalement le total forme 33.

Lorsque vous aurez résolu le problème, envoyez votre solution à la Canadian Selling Agents, à l'adresse ci-dessous.

Cette annonce peut ne plus paraître. Cela peut être votre unique chance, donc envoyez votre solution promptement.

COUPON

Nom.....

Adresse.....

Instructions

Ecrivez vos nom et adresse lisiblement et avec soin, avec votre solution du casse-tête. A la solution exacte la meilleure, la plus propre, la plus originale, sera donné, absolument sans déboursés, un magnifique piano de \$475.00. Pour la réponse exacte suivante la meilleure, la plus propre, la plus originale, sera donné un poste de radio de \$275.00.

A la meilleure solution suivante sera donné un phonographe de \$150.00. Des prix additionnels — des notes de crédit sur achat pour des montants variant de \$100.00 à \$200.00 seront aussi données.



M. Mussolini définit la liberté nationale

M. Mussolini a reçu les délégués des syndicats d'agriculture réunis à Rome pour leur convention nationale. A cette occasion, le premier ministre italien a prononcé un discours. Il a dit:

"Le gouvernement fasciste vous offre depuis plus de trois ans la preuve concrète et quotidienne de sa ferme volonté d'affronter et de résoudre les problèmes fondamentaux qui assaillent depuis des dizaines d'années et depuis des siècles l'existence du peuple italien.

"Problèmes de la liberté, Messieurs, mais de la véritable liberté, non de la liberté métaphysique et absolue, non de la liberté libérale, qui n'a jamais existé sur la face de la terre et n'existera jamais.

"La bataille du blé, Messieurs, signifie: libérer le peuple italien de l'esclavage du pain étranger. La bataille du marais signifie: libérer des millions d'ita-

liens des embûches mortelles de la maladie ou de la misère.

"Le gouvernement fasciste a restitué au peuple italien les libertés essentielles compromises ou perdues: la liberté du travail, la liberté de posséder, la liberté de circuler, la liberté d'honorer la victoire et les sacrifices qu'elle a imposés, la liberté d'avoir la conscience de soi-même et de se sentir un peuple fort, et non pas

une simple satellite de la cupidité et de la démagogie des autres.

"Telle est la vraie liberté nationale, que le fascisme a donnée et garantit au peuple italien". (S.I.C.)

La science vraie, la seule désirable, c'est la science à genoux devant Dieu, servante active de la vertu.

Père Rimbault, Miss. Apost.

Pourquoi Est-ce
que tant de maladies qui semblent déjouer le savoir de grands médecins répondent à l'influence d'un simple remède de famille, tel que le

NOVORO

Du DR. PIERRE

C'est parce que ce remède va directement à la racine du mal. L'impureté du système. Il est fabriqué d'herbes et de racines pures et salutaires, et a été en usage depuis plus de cent ans.

Ce n'est pas une médecine de droguiste, mais est fournie directement par le Laboratoire de

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
(Déposé libre de tous droits au Canada)

NEURALGIE

Employez le Liniment Sauvage dès le premier relâchement de la douleur et vous éprouverez un soulagement immédiat. Gardez-en une bouteille à la main; il est également bon contre TOUX, RHUMES, MAL DE DENTS, ASTHME, MAL DE TÊTE, DOULEURS DANS LE DOS, RHUMATISME, CRAMPES, COLIQUES, FOULURES, ETC.

Absolument sûr dans l'application tant extérieure qu'intérieure.

Prix 35c.
Grosse bouteille économique \$1.00
Chez tous les marchands ou expédié franco par

LA CIE DES REMÈDES CANADIENS, Inc.,
35, rue Sault-au-Matelot, Québec.

LINIMENT SAUVAGE

N'a pas d'égale

Des Enfants Sains et Joyeux



La gomme Wrigley aide à conserver les dents propres, à parfumer l'haleine, à aguiser l'appétit et à faciliter la digestion. Mâchez-la régulièrement vous-même et procurez aux enfants les bienfaits et le plaisir qu'elle donne.

WRIGLEYS
Après Chaque Repas

SAINT-HUGUES Bagot
Je fus conduit jeudi le 27 août à St-Hugues où les fermières de la paroisse faisaient une exposition attrayante. Puissent-elles être imitées.

J'entrai en premier lieu dans une salle contenant grand nombre de bouquets choisis et disposés avec goût—des asperges, des bégonias, des palmes, etc., etc. Eussé-je été un colibri, une abeille ou même un bourdon, j'aurais consacré tout mon temps à voltiger de fleur en fleur et j'aurais butiné des sucres abondants et délicieux. Me serais-je ensuite approché du sucre et du sirop d'érables, des bocaux remplis de conserves de poires, de pêches, de fraises, de framboises et autres? Je me serais peut-être déshalté en goûtant les vins domestiques destinés à remplacer des liqueurs plus dispendieuses.

Je ne suis pas un émérillon étourdi qui ne bâtit point de nid, qui fait ses œufs sur le sol et qui se contente de moucherons. Je tiens plutôt du moineau qui aime la bonne chère et les nids moelleux, j'examinai donc deux beaux pains de famille, j'aurais voulu en voir 50 et j'aurais complimenté autant de fermières. Je suis friand de gâteaux et je les aurais goûtés lors même qu'il y en aurait eu une douzaine.

Passons à une autre table où quelques dames avaient étalé les produits de leurs jardins. Une bonne jardinière sera facilement une excellente cuisinière. Quelques douceurs ne tire-t-on pas du jardin potager? Le persil, le cerfeuil, la sarriette, la ciboulette, les oignons et jusqu'à l'ail donnent bon goût aux aliments. Les légumes sont hygiéniques. Et puis, les tomates, les concombres, les melons cueillis dans notre jardin sont plus frais, plus juteux et plus savoureux que ceux fanés dans les magasins où achetés au marché. Un petit jardin vaut mieux que cent piastres par année pour une famille.

Je désespérais de trouver une paille pour construire mon nid quand l'on m'indiqua la salle des habitants. J'y pénétraï et je fus émerveillé à la vue de l'étalage qui y avait été fait. Que de beaux travaux à l'aiguille, au crochet, à la broche! Les ouvrages de fantaisie pullulent de nos jours. Autrefois nos mères tissaient la laine et le lin et leurs armoires regorgeaient de draps de laine, et de toiles, de nappes, de serviettes, d'essuie-mains, etc. Il y a six vingt ans un curé mourant laissa trente-six chemises de toile. Y a-t-il dans tout le Canada, aujourd'hui, un seul prêtre capable de nous en montrer autant?

A notre époque on vise plus au beau, qu'à l'utile. Pourtant un riche industriel anglais s'exclamait à la vue d'une femme revêtue d'une longue robe de flanelle que jamais il n'avait vu une aussi belle robe, et cela date de 45 à 50 ans. J'ai aperçu à St-Hugues une femme portant une robe bien blanche, de laine du pays tricotée par elle-même. La matière première ne lui a pas coûté deux piastres. N'a-t-elle pas raison d'être fière de son travail puisque sa robe n'est pas moins belle et qu'elle vaut assurément plus qu'une robe de soie ou de crêpe de Chine?

Ce que j'ai admiré davantage ce sont les choses utiles comme les tissus de laine et de lin, les couvertes de lit, les tricots et après les tapis tissés ou crochetés. J'aurais voulu voir réunis en lots séparés tous les objets exposés par chaque dame afin de connaître la plus méritante pour la couronner.

Avant notre départ M. l'abbé Salvail, M. le chanoine Desranleau, MM. Phaneuf et Leclerc adressèrent aux dames des compliments bien mérités et d'excellents conseils que nous voudrions suivis par toutes les femmes.

G.P.

SAINT-PAUL ROUVILLE
—La municipalité fait compléter le drainage du côté nord de la rue Ste-Anne. L'entreprise est confiée à M. Paul Côté. En face du terrain de la Fabrique sur un espace d'une centaine de pieds, on a découvert une dizaine de grosses pierres qu'il a fallu miner. C'est le travail du genre le plus difficile qu'on ait encore rencontré M. Henri Blanchard a fait l'opération de la dynamite et fourni les conduites en béton de quinze pouces.

Mieux traités en France que les Français

Un grand journal parisien écrit: "Nous sommes de plus en plus envahis. Le *Quotidien* lui-même,—pourtant bien maçonnique,—s'inquiète de certains quartiers parisiens où le Français est tellement submergé que, dans plusieurs écoles publiques, il n'y plus que des enfants juifs. Pour eux, on a rétabli l'école confessionnelle à laquelle les Français n'ont pas droit (congé le jour du sabbat, viande kasher à la cantine scolaire, enseignement religieux dans l'école par le rabbin)".

Il en sera ainsi au Canada avant longtemps, si les Juifs continuent de nous envahir et si les politiciens ne cessent de les flatter. Voilà que l'on parle même de donner l'école juive confessionnelle aux Juifs de la province de Québec, alors que nos frères catholiques du Manitoba sont encore ignominieusement dépouillés de leurs droits scolaires. Ce serait un comble! Qu'on prenne garde! Le peuple cana-

dien-français est patient, mais il n'est pas décidé à se laisser tondre comme un mouton par le Youpin envahisseur.—(S.I.C.)

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED.
Dividende no. 23
UN DIVIDENDE de un et demi pour cent (15%) sur le STOCK PRIVILEGIÉ DE LA SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED a été déclaré pour le trimestre se terminant le 30 septembre 1925. Ce dividende est payable le 15 octobre aux actionnaires enregistrés le 25 septembre 1925.
Par ordre du Conseil d'administration,
L. C. HASKELL,
secrétaire-trésorier.
Montréal, 28 août 1925.

CANADA
Province de Québec
District de St-Hyacinthe
No. 313
COUR SUPERIEURE
HYACINTHE YVON, bourgeois de la cité et du district de St-Hyacinthe, Demandeur,
SA
NOE RIENDEAU, de Roxton Falls, dans le district de Bedford, et ADELARD BOUSQUET, et devant du même lieu et actuellement de Southbridge, dans l'Etat du Massachusetts, l'un des Etats-Unis d'Amérique, Défendeurs.
Il est ordonné au défendeur Adélar Bousquet de comparaître dans le mois. St-Hyacinthe, 8 septembre 1925
H.A. BEAUREGARD, P.C.S.
LUSSIER & FONTAINE, Avocats du Demandeur

Aux Marchands
Livrets de comptoir légèrement endommagés par l'eau ou la fumée, à vendre au "Courrier,"
A \$3.00 LE CENT

TEL. 310
M. JOS. BERTRAND
CHARRETIER
Entrepreneur de pompes funèbres
désire annoncer à sa clientèle et au public qu'il met à sa disposition une ambulance-automobile exclusivement pour le transport des malades, aussi un chariot "Oldsmobile" pour le transport des morts et des personnes atteintes de maladies contagieuses.
M. BERTRAND possédant ses diplômes pour l'embaumement, garantit son ouvrage, à des prix défiant la compétition.
SERVICE DE JOUR ET DE NUIT
Limousines pour baptêmes et mariages à prix modérés.



UNE CHALEUR CONFORTABLE LA OU VOUS EN AVEZ BESOIN
Pourquoi grelotter dans votre intérieur quand vous pouvez vous assurer une chaleur confortable n'importe où le besoin s'en fait sentir — pourvu que vous ayez une chauffeurette électrique.
Il suffit de visser la fiche de contact dans la douille de lampe la plus rapprochée. Réchauffe la chambre de bains — la chambre à coucher — permet aux petits de jouer par terre sans craindre les refroidissements.
Achetez une **CHAUFFERETTE ELECTRIQUE** pour \$5.25
Sa possession permet d'économiser le charbon. C'est le moyen idéal de chauffage pour l'automne. Petits paiements mensuels — si préférés.
Southern Canada Power Company Limited
"Appartient à Ceux qu'elle Sert"

PETITES ANNONCES

A VENDRE.— Deux engins 6 et 12 forces, en parfait ordre. A bon marché. S'adresser à J.E. Lussier, St-Césaire, P.Q.

AVIS.—M. Louis Bernard entrepreneur plâtrier, désire avvertir ses nombreux clients qu'il est déménagé au no. 130 rue Laframboise, et qu'il continuera, comme par le passé les réparations statuaires, etc. Ne pas oublier sa nouvelle adresse. Téléphone 680.

A VENDRE.—Terre de plus de 200 acres, avec maison, grange, étable, remise, etc. Plus de 60 arpents en foin et environ 150 arpents en beau bois, érable, merisier, hêtre, pruche, pin, cèdre, bois blanc, etc. Assez d'érable pour en sortir 200 cordes par année durant 50 ans.
Un homme ayant des grands garçons peut y faire fortune.
Vendra avec ou sans roulant, comprenant voitures doubles d'hiver et d'été, attelages, 2 charrues, 3 herbes, 1 grand rateau, 2 faucheuses (simple et double) 1 fourche à foin, agrès de chantier, etc. Moulin à scie à 3-4 de mille.
Vendra à sacrifice pour prompt acheteur. S'adresser au bureau du Courrier.

A VENDRE.—Un boiler debout de 5 forces, en parfait ordre, à des conditions avantageuses.
S'adresser à Maple Leaf Overall Co., rue Mondor, St-Hyacinthe, P.Q.

A VENDRE ou à ECHANGER. Terre à 6 arpents de la ville de St-Hyacinthe, bien bâtie, comme résidence, terrain convenable pour jardinier, arbres fruitiers, 42 arpents en superficie. Eau et lumière électrique. Conditions faciles. Cette propriété est très avantageuse à tous les points de vue. S'adresser au Courrier ou à Victor Armstrong, prop. Village Saint-Antoine, St-Hyacinthe.

MACHINE A SABLER.— M's tant dernièrement procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter, de bien vouloir me les confier, leur assurant d'avance une entière satisfaction.
E.A. GENDRON, 244 rue Cascade

LEÇONS D'ANGLAIS. Etampage, aussi pellicules (films) développées et imprimées dans le plus court délai. Mme A. Séguin 5 Laframboise, St-Hyacinthe.

AGENTS DEMANDES.— Voulez-vous faire de l'argent facilement? Laissez-nous vous parler dans un commerce sérieux, agréable et payant. Proposition très avantageuse. Territoire réservé. J.R. Watkins Co., 379 Craig West, Montréal.

A VENDRE.—Un lot de lattes à bon marché. S'adresser au bureau du Courrier.

MESSIEURS LES FUMEURS qui aimez le bon tabac canadien en feuille ou haché achetez votre provision de J.A. Pilon, St-Roch l'Assomption, Co. l'Assomption. Demandez ma liste de prix.

ON DEMANDE.—Une personne sérieuse, pas trop jeune, de préférence de la campagne, comme servante dans une maison de pension privée. Bon salaire. S'adresser à 118 rue St-Antoine, St-Hyacinthe.

ON DEMANDE.—Une servante demandée pour maison privée. S'adresser à Mme Louis Augustin, Grand-Hôtel.

ON DEMANDE.—Une servante est demandée, 6 heures d'ouvrage par jour. Pas d'enfants. S'adresser 138 rue Girouard.


ON DEMANDE des couturières pour les habits et pardessus. S'adresser à The Maple Leaf 42½, rue Mondor.

ON DEMANDE des couturières d'expérience pour la confection des chemises et pantalons. S'adresser à The Maple Leaf, 42½ Mondor, St-Hyacinthe.

DEFENSE D'AVANCER
Je soussigné, par le présent, donne avis au public, que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, par toute personne que ce soit, sans un écrit signé de ma main.
(Signé) Wilfrid Parent
St-Hyacinthe, P.Q., 29 août 1925.

Logements à louer
Rue NOTRE-DAME 53, 5 appartements, peinturés et tapissés à neuf, cour et jardin, lumière électrique, au prix de \$10.00 par mois.
S'adresser à EUGENE BENOIT, 90 Ste-Anne, (2ème étage) St-Hyacinthe
Rue VIGER, logis neuf de 6 appartements, avec chambre de bain, lumière électrique, fini moderne, au prix de \$16.00 par mois.
Rue BOURDAGES, SS, 4 appartements cave, grand grenier, au premier étage, et un autre au deuxième étage.
Rue LAFONTAINE, 71, 5 grands appartements, dans le haut, peinturés et tapissés à neuf, lumière électrique, galerie en avant, cour et jardin, au prix de \$10.00 par mois.

1950 ?



L'Epreuve du Temps

Quelle apparence aura votre couverture en 1950?
Sera-t-elle aussi attrayante que neuve? Combien vous aura-t-elle coûté en réparations?
Si c'est une couverture en Bardeaux Rigides ASBESTOSLATE, pas un sou de réparations, et elle sera encore artistique et entièrement à l'épreuve du mauvais temps.
Les Bardeaux Rigides ASBESTOSLATE sont des éléments indestructibles fournis par la nature, le ciment et l'amiante réunis sous pression hydrostatique. Le seul effet du temps, c'est de les tondre et de les durcir. Ayez une couverture ASBESTOSLATE et vous n'aurez plus à vous en préoccuper.
Une belle variété de couleurs, de styles et de finitions à votre choix. Il en existe pour tous les genres de bâtiments.
Sous Fabricants Canadiens
ASBESTOS MANUFACTURING CO. LIMITED
88 SQUARE VICTORIA MONTREAL
Veuillez m'adresser votre plaquette "La Couverture qui dure toujours."
Nom _____
Adresse _____

TEL. EST 6865
J. BOUCHARD
(autrefois de St-Hyacinthe)
MARCHAND DE
PIANOS, ORGUES et PHONOGRAPHES
Toujours en main : Pianos d'occasion.
Prix défiant toute compétition.
ACCORDEUR ET REPARATEUR
Représentant les meilleurs fabricants
522 RUE ST-HUBERT, MONTREAL